



# Ville de SAUVE

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2016

## *Inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux*

Monsieur Gilles BERNARD

*Sous Préfet du Vigan*

Madame Carole DELGA

*Présidente de la Région*

Madame Alexandra MOLLARD

*Maire de la Commune de SAUVE*

*Et le conseil municipal*

Monsieur Denis BOUAD

*Président du Conseil Départemental*

Monsieur Olivier GAILLARD

Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT

*Conseillers Départementaux*

Monsieur Damien ALARY

*Vice-Président du Conseil Régional*

*Ancien Président de la Région Languedoc-Roussillon*

Monsieur Roland CANAYER

*Président du Syndicat Mixte*

*d'Electricité du Gard*

*ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration du centre ancien réhabilité*

*Le samedi 25 juin 2016 à 17h*

*Place Sivel - 30610 SAUVE*

La cérémonie sera suivie d'un apéritif dinatoire

*Sauvaines, Sauvains,  
vous êtes cordialement invités  
à venir participer à cet évènement*



## LE MOT DU MAIRE



### CONTACTS

Mairie de SAUVE  
Place Sivel  
30610 SAUVE

du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
et de 13h30 à 17h30  
(le vendredi  
fermeture à 16h30)

Téléphone : 04.66.77.50.19  
Télécopie : 04.66.77.57.38  
mairie.sauve@wanadoo.fr  
mairie@ville-de-sauve.fr  
[www.ville-de-sauve.fr](http://www.ville-de-sauve.fr)

### SOMMAIRE

La Mairie	p 3
Le Budget	p 7
Travaux	p 9
Écoles	p 10
Conseil des enfants	p 14
Conservatoire & Bibliothèque	p 15
CCAS	p 16
Santé	p 21
Cté des Communes du Piémont Cévenol	p 22
Vivre ensemble	p 25
À l'honneur	p 27
Festivités	p 31
État civil	p 39
Nos illustres Sauvains	p 40

L'été approche, entraînant avec lui toutes ses promesses pour notre Commune, celle du retour à la quiétude attendue après cette longue et éprouvante première tranche des travaux quasi achevée ! Très prochainement dans vos boîtes à lettres, vous trouverez le livret retraçant le programme des travaux réalisés et surtout la chronologie du montage du projet.

*Sauvaines et Sauvains, merci à vous pour votre tolérance,  
patience et adhésion et nous vous espérons nombreux,  
le samedi 25 juin 2016  
pour venir partager cet évènement !*

Depuis plus de deux ans, vos élus œuvrent dans toutes les commissions à la gestion, à l'amélioration de votre quotidien. Nous essayons de tenir nos engagements pour lesquels nous nous sommes présentés à vous. De nombreux travaux ont été réalisés, les projets avancent. Je laisserai à chaque adjoint ou conseiller délégué le plaisir et la primeur de vous les annoncer à travers ce bulletin.

Nous sommes tous conscients que les efforts sont difficiles en ce temps de crise et d'instabilité. Le budget voté l'a été sans surprise, avec une prise en compte grandissante des baisses des dotations d'état. C'est avec tous ces éléments et toutes ces incertitudes que nous avons construit l'engagement des dépenses, car notre devoir est l'impérieuse nécessité de maintenir un niveau d'investissement pour le service public rendu et que les entreprises puissent rester dynamiques et offrir l'emploi.

Le Conseil municipal a la réelle volonté de relever l'enjeu pour pouvoir continuer à faire des projets pour le bien-être des Sauvaines et Sauvains.

Au côté des élus, c'est le travail et l'engagement des différents services et partenaires qui permettent de faire battre le cœur de notre Cité. Je pense au personnel communal qui, malgré la réduction de poste, œuvre au quotidien, les enseignants, les partenaires économiques, l'ensemble des professionnels, les ateliers d'art, l'ensemble des associations culturelle, patrimoniale, sportive et festive, tout ce qui fait la vie d'un village !

Au côté des élus, c'est vous tous Sauvaines et Sauvains, acteurs qui animez la vie, à travers cette mixité sociale qui donne à Sauve toute sa singularité !

Sachez que nous restons à l'écoute de tous avec disponibilité et comme le dit le proverbe :

*« La confiance ne vient pas lorsque tu as toutes les réponses ;  
elle vient lorsque tu es prêt à faire face à toutes les questions ».*

Je vous souhaite à tous un superbe été, des beaux moments en famille, des belles vacances pour ceux qui en prennent et surtout une excellente saison touristique à notre Commune !

*Bien à vous tous,  
Alexandre Holland*



## LA MAIRIE

### Maurice BRUN nous a quittés

Maurice, ou nous devrions plutôt dire « Momo »,

Il était important de pouvoir saluer son engagement citoyen, sans faille, basé sur des valeurs fortes comme l'écoute, le partage, l'entraide et la solidarité mais également sur le respect des droits et des devoirs de la nation. Cette implication au quotidien, on la retrouve dans sa vie, au travers du conservatoire de la fourche, de l'office du tourisme, de l'association sportive sauvaïne mais également au sein du conseil municipal de SAUVE.

19 années de mandats : 12 ans en tant que conseiller municipal et 7 ans en tant qu'adjoint au maire de



Joseph MALGOIRE. Une équipe municipale, c'est une grande famille. C'est donc l'un des

nôtres que nous pleurons aujourd'hui.

Une disponibilité et une fidélité à toute épreuve toujours dans l'idée de servir au mieux ses administrés.

Que de souvenirs, d'images et d'anecdotes resteront à jamais gravés de l'homme serviable attachant et apprécié de tous ceux qui ont travaillé avec lui.

Au nom du conseil municipal, des associations où il a pris une part active, nous présentons, à Monique, Jérôme et toute la famille nos plus vives et sincères condoléances.

Salut Momo !

### Visite du député William DUMAS

Vendredi 8 avril, Anne-Marie Travier, représentant Mme le Maire, a reçu, en mairie, William DUMAS, député de la circonscription, ainsi que Françoise Laurent-Perrigot et Olivier Gaillard, conseillers départementaux du canton de

Quissac. Une longue partie des échanges a porté sur la réalisation des travaux sur la Commune et sur la manière dont SAUVE pourra profiter d'un développement économique et touristique.



### Commémoration du 8 mai



A l'occasion de la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale, de nombreuses personnes sont venues assister à ce moment de recueillement. Accompagnée des représentants des Anciens combattants, de la gendarmerie,

d'élus et du garde municipal, Mme le Maire a rendu hommage aux soldats tombés durant cette guerre.

Elle a rappelé le devoir du souvenir. La présence de nombreux enfants est importante.

L'émotion a été grande quand les enfants du conseil municipal d'enfants ont lu le poème du dormeur du Val et un texte qu'ils avaient travaillé.

Prochaines commémorations :

**8 juin** : Journée Nationale en hommage aux morts pour la France en Indochine

**18 juin** : Appel du 18 juin

**14 juillet** : Fête nationale

**25 septembre** : Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres Membres des Formations Supplétives

**11 novembre** : Armistice

**5 décembre** : Hommage guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc

## LA MAIRIE

### La Commune de SAUVE récompensée au Salon des Maires du Gard



Les trophées décernés lors du salon des maires (organisé en partenariat avec la Délégation Gardoise de la Fédération Régionale des Travaux Publics du Languedoc-Roussillon et l'Association des Maires du Gard) ont récompensé des réalisations innovantes des communes gardoises et d'entreprises de travaux publics au service de la qualité de vie des habitants.

Trois prix ont été remis, un dans chaque catégorie : « eau et assainissement », « voirie et espace public communal », « éclairage public énergies ».



*Notre Commune a reçu le Trophée « Eclairage public Energies », dossier présenté par l'Entreprise Valette et le SMEG, pour l'inscription de ce projet dans la démarche environnementale.*

*La Commune et le Groupement d'entreprises BENOI TP (mandataire), GIRAUD, SOLS MEDITERRANEE et URBA TP ont été également nominés dans la catégorie « Voirie et Espace Public Communal ».*

### Diplôme d'or

La commune de SAUVE a reçu la Marianne d'or en récompense du taux de participation aux élections départementales de mars 2015.

départementale des anciens maires et adjoint du Gard (ADAMA 30) que Mme le Maire s'est vu remettre le diplôme de la Marianne d'Or.

C'est à l'issue de l'assemblée générale de l'association



### Pont du Gard

La convention de partenariat, signée avec le site du Pont du Gard, a rencontré un vif succès et a été reconduite pour 3 ans.

Pour bénéficier de la carte d'accès au Pont du Gard, il faut venir la demander au secrétariat de mairie en vous munissant de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile.

Elle vous permettra de bénéficier de la gratuité totale d'accès au Site du Pont du Gard et de conditions préférentielles en billetterie pour les grands événements.

**Vous pourrez y aller toute l'année avec votre famille ou vos amis, dans la limite de 5 personnes par visite.**



## LA MAIRIE

**Cédric MARION**

4<sup>ème</sup> adjoint en charge de  
l'accessibilité et de la sécurité  
des bâtiments communaux

Cédric MARION, en charge de la commission « Sécurité et accessibilité des Bâtiments communaux » vous dresse une liste des différentes actions qui ont été menées depuis le début du mandat.

La première mission que nous avons mis en place a été la mise en norme de l'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public (les E.R.P), rendue obligatoire par la loi depuis le 01 janvier 2015. Nous avons traité tous les lieux existants de notre commune et rédigé un cahier de charges précis de petits travaux modificatifs afin d'améliorer les conditions des personnes handicapées et de favoriser la circulation des personnes à l'intérieur de ces bâtiments. Pour ne citer que quelques exemples,



le nouvel espace culturel, l'école publique Florian et le foyer socio-culturel dans la Grand Rue ont reçu un avis favorable de la part de l'Etat (commission de sécurité donnant l'autorisation d'accueil de public suite à nos différents travaux et nos engagements futurs).

A noter que les travaux de mise en accessibilité relèvent des compétences du propriétaire ou de l'exploitant : ceci est valable donc pour tous les commerçants et les artisans.

Le deuxième objectif que la commission a souhaité mettre en

place est l'utilisation de nouvelles pratiques en terme d'écologie : c'est, pour tout le conseil municipal, un engagement politique sans faille. En favorisant les techniques alternatives aux traitements chimiques de base (utilisation de pesticides, d'insecticides qui polluent et qui détériorent la qualité de l'eau), nous devons préserver nos nappes phréatiques. De même, la présence d'herbe folle au bord des voiries ou de fleurs sauvages va parfois de pair avec le changement des pratiques, l'objectif étant une meilleure acceptation de ces végétaux dans nos paysages. Nous pouvons rajouter que les travaux du centre ancien ont été l'occasion de remplacer tous les systèmes d'éclairage de voie publique par des LED qui permettent une diminution de la consommation énergétique, ceci réduisant la facture énergétique de la commune.

## **EPTB Vidourle**

L'EPTB du Vidourle porte actuellement une étude, sur l'ensemble du bassin versant du Vidourle, d'évaluation des **risques de contamination des milieux aquatiques par les produits phytosanitaires.**

Réalisée par les bureaux d'études Tercia et Hydriad, elle vise à guider les futures actions de préservation de la ressource en eau et à optimiser les interventions des uns et des autres sur notre territoire.

Plusieurs enquêtes sont lancées dans ce cadre et destinées à l'ensemble des acteurs en lien avec la problématique (communes, caves coopératives, campings,...).

Leur but est de **mieux connaître les pratiques et enjeux de chacun sur le bassin versant** en rapport avec la qualité de l'eau (cours d'eau et nappes) et les usages en période estivale. Il s'agit d'une étape fondamentale pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des actions que l'EPTB engagera à l'avenir.

En parallèle des actions menées par l'EPTB Vidourle, la

Commune s'est engagée au côté de 7 communes de la Communauté des Communes du Piémont Cévenol pour le « 0 pesticide » dans le cadre du PIAPPH (Plan intercommunal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles) piloté Communauté des Communes.

Comme vous avez déjà pu le lire par ailleurs, la reconquête de la qualité de l'eau et les économies d'eau, en réduisant l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics, mais aussi l'utilisation d'espèces végétales nécessitant moins d'arrosage, se placent désormais au cœur des préoccupations locales.



EPTB  
Etablissement Public Territorial  
de Bassin du Vidourle



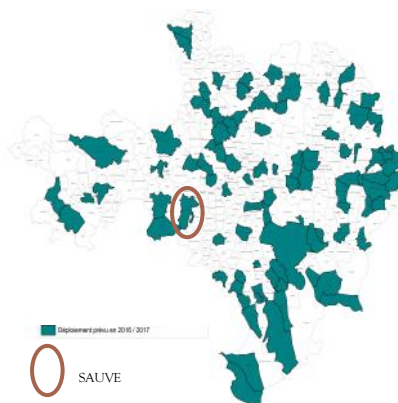
## LA MAIRIE

### Encourager le déploiement du véhicule électrique

Le SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) a un objectif : faire du véhicule électrique un élément central de la mobilité de demain. A l'initiative du SMEG et cofinancée par l'ADEME et de Département du Gard, une étude de déploiement de bornes de recharge a été réalisée, afin d'inscrire le développement de

l'électro-mobilité dans une logique d'aménagement du territoire et de déployer un réseau efficace. Ainsi, ce sont 149 bornes de recharge qui seront installées d'ici fin 2017.

Le conseil municipal de la commune de SAUVE ayant délibéré le 3 décembre 2015, elle fait désormais partie des communes bénéficiaires.



### La commune de SAUVE refuse l'installation des compteurs Linky



envoyer des données sans procédés nous invitent à rester prudents.

L'article L322-4 du Code de l'Energie stipule que les collectivités territoriales sont propriétaires des réseaux d'ouvrages électriques. La commune en délègue, par concession, la gestion à ErDF.

Les compteurs font partie du réseau. Bien que la décision ait été notifiée aux principaux intervenants, nous vous invitons

Sous couvert de la loi de transition énergétique de 2015, ErDF pose comme objectif de remplacer 90% des anciens compteurs d'ici 2021 par des compteurs « communicants » appelés compteurs Linky, ces compteurs peuvent recevoir et

Considérant les études conduites, le Conseil Municipal a délibéré pour refuser la pose de ces compteurs sur la commune de Sauve.

En effet, les études conduites sur la nocivité des ondes, les données stockées et recueillies par ces

toutefois à afficher sur votre compteur ce refus.

Si, toutefois, vous souhaitez faire installer ce type de compteur, la Commune, en sa qualité de propriétaire du parc, ne saurait être tenue responsable de tout éventuel recours à venir.

### Motion votée par le conseil municipal contre l'exploitation du Gaz de schiste

Pour la préservation de l'environnement, la santé de la population, le Conseil Municipal a voté une motion contre l'exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique ou tout autre procédé pouvant y porter atteinte.



exclu !

Intervention d'Olivier Gaillard à Barjac .... « Nous ne lâcherons rien face à ceux qui n'ont que faire des femmes et des hommes qui vivent sur ce territoire... »

Une grande journée de mobilisation a eu lieu le 28 février 2016 à Barjac. Notre conseiller départemental, représentant le

Département, était également mobilisé... avec une dizaine d'habitants sauvains. Espérons simplement que ce procédé d'exploration soit totalement



## LE BUDGET

### Olivier GAILLARD

1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances,  
des travaux et de l'urbanisme

Un budget doit nous permettre de mener à bien les projets d'intérêt général sur lesquels nous nous sommes engagés, mais doit aussi adapter ses dépenses aux contraintes qui s'imposent à nous.

La loi des finances 2016 qui a entériné le vaste plan d'économie de l'Etat fixé à 50 milliards d'euros sur trois ans, continue d'impacter en profondeur l'équilibre des finances locales. Ce qui se traduit pour la commune de Sauve à une perte de dotation globale de fonctionnement (DGF).

Au sein de la DGF, la perte de la dotation forfaitaire est estimée à 32 000 € par an, soit 96 000 € en trois ans et ce, depuis 2015.

Deux autres composantes de la DGF à visée péréquatrice : la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et la Dotation Nationale de Péréquation.

Ces deux dotations augmentaient chaque année ; étant remise en cause par le projet de réforme du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et en l'absence d'information plus précises, le budget primitif 2016 reconduit le montant de 2015 par souci de prudence.

Les allocations compensatrices sont toujours en diminution et les autres recettes réelles de fonctionnement (produits de services) ne représentent qu'une faible part des ressources totales de la collectivité.

Elles resteront stables par rapport



stagnation des recettes locales conduisent la commune à proposer des choix importants ; notamment réduire les charges courantes de fonctionnement avec une attention toute particulière sur l'évolution de la masse salariale.

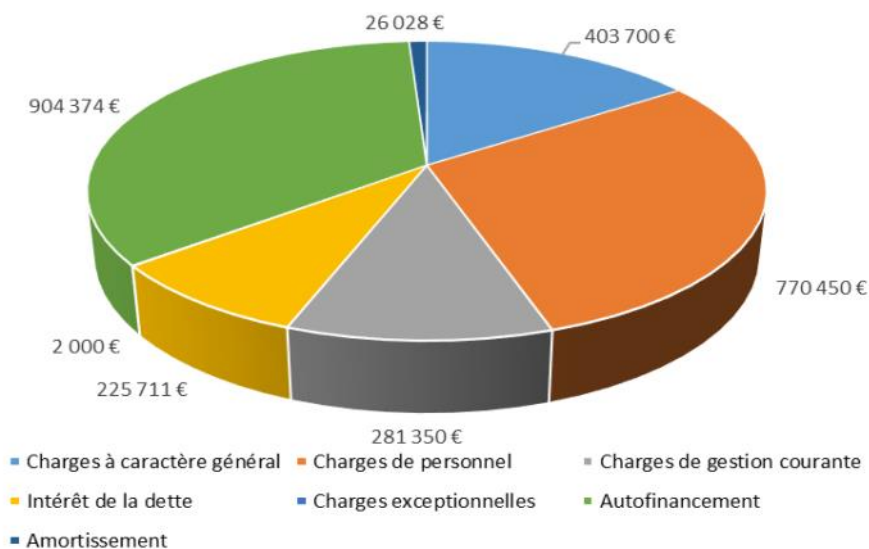
L'objectif est de faire tendre l'évolution des dépenses de personnel vers le seul GVT (Glissement Vieillesse Technicité) tant que la situation économique et budgétaire de la France ne s'améliore pas et par le non remplacement systématique des départs à la retraite.

à 2015.

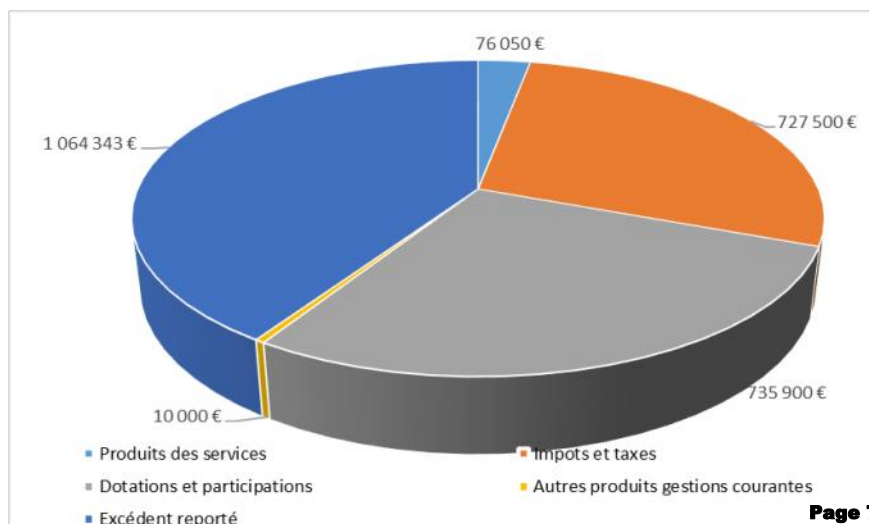
Les recettes fiscales resteront identiques, la commune ayant décidé de maintenir ses taux de 2015.

Cette forte baisse des concours financiers de l'Etat et la

Répartition des dépenses d'investissement



Répartition des recettes d'investissement



## LE BUDGET

### **. Les projets d'investissements :**

Le chantier du centre ancien se termine cette année. Le budget 2016 soldera les dernières réalisations sur cette opération ambitieuse mais utile pour le devenir de notre Cité.

L'effort sur les opérations « façade » est maintenu.

A ce jour, ce sont plus d'une vingtaine de dossiers qui sont en cours d'instruction.

Pour maintenir et développer son attractivité pour le maintien de la qualité de vie de ses administrés et la survie des acteurs économiques qui l'animent, le parking « des fourches » (traverse de Corconne) a été réalisé cette année avec une ouverture avant le début de la saison estivale.

La commune poursuit ses opérations de voiries telles que la sécurisation du virage et la reprise de la surface dans le chemin Rouvière et Violettes, impasse des Chênes, chemin de la Sarriette, etc ....

D'autres projets sont en cours d'étude, comme :

- La réhabilitation, l'extension et l'accessibilité de la salle de restauration scolaire

- La réhabilitation de la mairie : opération façades et menuiseries

extérieures

- Toiture église

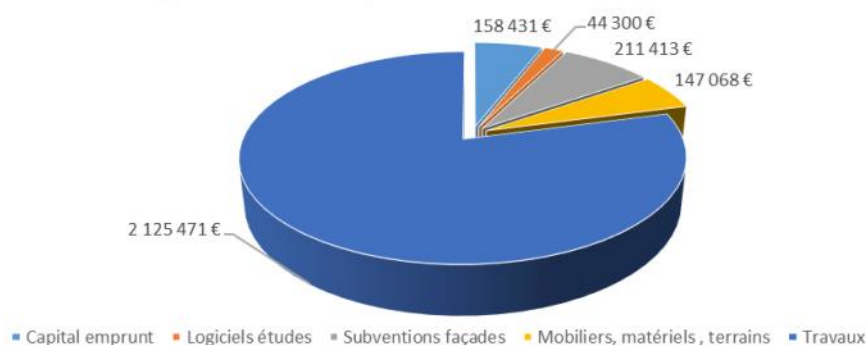
En ce qui concerne la RD999, seule la maîtrise d'œuvre est prévue sur le budget 2016.

Les études sur les réseaux humides font apparaître un coût élevé, une négociation est en cours.

Répartition des recettes d'investissement 2016



Répartition des dépenses d'investissement 2016



## Nouveau matériel

La commune s'est dotée, depuis quelques jours, d'une tondeuse autoportée.

Avec une grande surface de terrain à traiter, cet outil performant est une nécessité afin



d'optimiser le temps de travail du personnel.

Cette méthode s'inscrit pleinement dans la mise en place du « 0 pesticide » (PIAPPH).



## TRAVAUX

### Inventaire des ouvrages d'art sur voies classées

En partenariat avec les services de l'Etat, une visite des douze ponts de plus de deux mètres d'ouverture, se situant sur une voie communale a été réalisée :

- ◆ Pont Neuf
- ◆ Pont Vieux
- ◆ Pont Moulin à Huile
- ◆ Pont des Sources
- ◆ Pont escalier Sivel
- ◆ Pont SNCF
- ◆ Pont de Bagard

- ◆ Pont des Espèches
- ◆ Pont des Oules
- ◆ Pont Vernassal
- ◆ Pont de Laroque
- ◆ Pont du Mas Neuf

De façon générale, aucun pont ne nécessite des réparations structurelles urgentes.

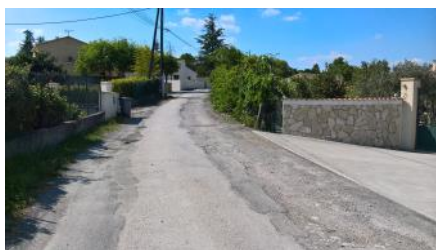
Afin de compléter le diagnostic technique visuel, trois ponts (Pont du Moulin à Huile, Pont Neuf et Pont Vieux) vont faire

l'objet d'inspections subaquatiques des fondations pour statuer sur leur état respectif.



### Travaux de voirie

#### *Chemin Rouvière et Violette*



L'appel d'offres pour désigner l'entreprise est en cours. Cette

dernière devrait être désignée dans les prochaines semaines avec un démarrage prévisionnel de chantier en septembre prochain.

#### *Impasse des Chênes*

C'est l'entreprise GIRAUD qui va réaliser la réfection complète de cette voirie.



### Eclairage public



Dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'éclairage public, l'entreprise Valette a été missionnée pour réaliser la mise en place de candélabres sur le chemin des Cèdres.



### Espace de l'Aire, vers un nouveau « jardin public »

La commune de SAUVE avait reçu en leg de la paroisse catholique, le vieux cimetière situé « rue du Vieux cimetière ». Cette parcelle a fait l'objet d'une procédure de reprise des concessions pour état d'abandon. Le leg était conditionné à la réalisation d'un espace public ou jardin. Restait à reprendre l'ensemble du mur de



soutènement. Nous avons pu obtenir, en partenariat avec les chantiers d'insertion, la reprise de cet ouvrage.

Aussi, ce terrain sera dédié à un nouvel espace public où nous pourrions installer des jeux d'enfants et bancs afin que tous puissent y passer des moments conviviaux.

Beaucoup plus agréable en hiver que le jardin public existant, nous espérons que ce lieu soit pleinement utilisé et respecté !

## ECOLES

**Lionel ROUGE**  
2<sup>ème</sup> adjoint, en charge de la  
communication et de  
l'information ainsi que des  
affaires scolaires



Lionel Rougé, maire-adjoint en charge des affaires scolaires, vous dresse un bilan des actions menées par la commission depuis le début du mandat.

En avril 2014, c'est avec joie et honneur qu'Alexandra Mollard m'a investi afin de prendre en charge les affaires scolaires de la commune. Enseignant de métier, j'ai toujours eu la conviction de la part prépondérante qu'un budget communal doit investir pour le bien-être d'un enfant dans le cadre de son développement personnel et de son savoir. Avec mon équipe d'élus qui compose la commission, voici en quelques lignes les différentes actions que nous avons menées depuis 2 ans :

- La mise en place des T.A.P (temps activités périscolaires) : le début du mandat a été marqué par la mise en place des activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Imposées par l'Etat et malgré les baisses des dotations, nous avons budgétisé près de 40 000€ pour ces activités (charges, salaires, équipements, ...). Nous avons fait le choix d'assumer cette nouvelle mission en proposant, à toutes les tranches d'âges, de 2 à 11 ans, des activités de qualité et globalement variées. En libérant 3 heures les vendredis après-midi, les enfants bénéficient, avec l'aide de leurs encadrants, d'activités axées principalement sur le travail manuel, la pratique sportive, la découverte de la nature et du patrimoine local. Sur un point de vue financier, nous

avons décidé de faire participer modérément les familles à hauteur de 10 € par enfant et par cycle d'activités.

- Changement de prestataire fournisseur des repas de restauration scolaire : avec un cahier de charge que nous avons voulu plus rigoureux dans le cadre d'un appel d'offres, nous avons opté pour la société API Restauration. Celle-ci privilégie des repas diététiques, d'un bon apport nutritionnel et propose également, au moins une fois par semaine, des matières premières certifiées « bio » et/ou issues de production locale. Malgré une augmentation de 20 centimes d'euro décidée à l'unanimité par le conseil municipal, le prix du repas fixé à 3.20 € est, nous semble-t-il, d'un très bon rapport qualité-prix.

- Transfert de la bibliothèque (anciennement à l'Hôtel de la Monnaie) : le côté vétuste et non sécuritaire de l'Hôtel de la Monnaie nous a incité à déménager la bibliothèque vers le bâtiment des Cazernes. Le nouveau local est plus agréable, plus spacieux et plus pratique d'accès pour tous les écoliers et usagers de la commune.

- La mise en place d'un conseil municipal d'enfants depuis janvier 2016 : c'était une

promesse de campagne, nous l'avons assurée en travaillant en étroite collaboration avec les directeurs des établissements scolaires (public et privé) afin de faire découvrir aux plus jeunes les notions de démocratie et de participation citoyenne. Vous pourrez d'ailleurs déjà lire dans ce bulletin municipal une ébauche des premières décisions prises par cette jeunesse dynamique et motivée dont nous pouvons être fiers.

Il reste encore beaucoup à faire jusqu'en 2020.

- La rénovation de la salle de restauration scolaire : il est indispensable de prévoir, d'ici 2018, une rénovation de la salle de restauration scolaire afin de pouvoir répondre, dans un premier temps, aux normes d'accessibilité mais également de fournir à tous nos enfants et à tout le personnel, un espace plus vaste, plus sécuritaire et moins bruyant.

- L'école Florian fait partie du patrimoine de Sauve puisqu'elle a été construite en 1880. Elle subit, de manière logique, les conséquences du temps et nous devons en permanence penser à son entretien. En collaboration avec la commission « bâtiments communaux », nous nous engageons à dresser un large inventaire de travaux de réhabilitation et à le mettre en place de manière prioritaire et progressive. Les enfants, les enseignants et le personnel municipal doivent absolument travailler dans des conditions optimales.

## ECOLE

- Dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire, nous devons travailler plus en relation avec toutes les forces « vives » de notre belle commune, que ce soit les artisans, le tissu associatif, les acteurs du patrimoine local, les commerçants....

Nous avons, comme objectif, par l'intermédiaire des nombreux labels dont Sauve bénéficie (Métiers d'arts, Ville Vivez Bougez, Village de caractère...) de mettre en cohésion la richesse humaine, patrimoniale et artistique de Sauve au service du

développement de l'enfant. La jeunesse doit faire partie intégrante de la commune de Sauve, elle doit s'y sentir bien.

Enfin, pour terminer sur ce premier bilan, je souhaite vivement remercier l'équipe entière des élus qui composent la commission affaires scolaires.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique des écoles Florian que je tenais également à remercier pour ses précieux conseils et son professionnalisme.

Je souhaite également avoir une pensée pour tout le personnel municipal qui travaille sans relâche au sein de l'école au service des enfants et des parents.

Je n'oublie pas également de citer les associations des parents d'élèves (APAEL et APEL) sans qui les événements tels que le feu de la Saint-Jean, la Kermesse de l'Ecole Jean-Paul II, les différents lotos ainsi que le traditionnel carnaval n'auraient pas lieu pour le bonheur des Sauvains de toute génération.

### Rentrée pour l'année scolaire 2016-2017



Votre enfant a deux ans révolus, vous pouvez donc l'inscrire dès maintenant dans notre école en vous manifestant directement auprès des directeurs d'écoles :

- école maternelle  
Claire HERBERT  
04.66.77.53.53

- école élémentaire  
Philippe HERBERT  
04.66.77.57.50

L'école maternelle regroupe trois classes de la toute petite section dès 2 ans à la grande section à 5 ans tandis que l'école élémentaire regroupe 5 classes du CP au CM2.

A noter qu'une journée « portes ouvertes » est prévue à l'école Florian le samedi 11 juin entre 9h et 12h afin de faire connaissance avec les locaux et

les personnels de l'éducation nationale.

La mairie de SAUVE propose aux familles divers services périscolaires comme :

- ♦ le ramassage scolaire,
- ♦ la restauration scolaire
- ♦ la garderie ouverte dès 7h45 le matin jusqu'à 18h50 le soir.

Le règlement ainsi que les conditions d'inscription sont consultables en mairie.

### Calendrier scolaire 2016-2017

Sous réserve de modification par l'intermédiaire du ministère de l'Education Nationale, voici les dates des prochaines vacances scolaires pour l'année 2016-2017.

A noter que les vacances d'automne (anciennement Toussaint) débutent exceptionnellement un jeudi.

**Rentrée** : jeudi 01 septembre 2016

**Automne** : du mercredi 19

octobre 2016 (soir) au jeudi 03 novembre 2016 (matin)

**Noël** : du samedi 17 décembre 2016 au mardi 03 janvier 2017 (matin)

**Hiver** : du samedi 04 février 2017 au lundi 20 février 2017 (matin)

**Printemps** : du samedi 01 avril 2017 au mardi 18 avril 2017 (matin)

**Fin de l'année scolaire** : le samedi 08 juillet 2017

#### Info de dernière minute

.....  
Le recteur d'académie de Montpellier a émis un avis favorable au renouvellement de l'expérimentation de la mise en place des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP), le vendredi après-midi, pour la prochaine rentrée scolaire.



## ECOLE

### Activités et sorties scolaires des enfants de l'école Florian

La dernière partie de l'année scolaire est traditionnellement réservée à des sorties à l'approche du printemps et de l'été.

Néanmoins, les élèves des classes élémentaires et maternelles ont pu bénéficier de pas mal d'ateliers découvertes et ont été sensibilisés, par exemple, à la lutte contre la faim dans le monde. Des œuvres de peintures



ont été ainsi créées par les enfants. Pour l'occasion, une vente a eu lieu le 14 et le 15 avril dernier et a permis de récolter une recette immédiatement reversée à l'association caritative « action contre la faim ». Un bel exemple de solidarité.

Les plus grands du CM2 ont eu l'occasion de faire beaucoup de vélo en se baladant, entre autre, le 15 février dernier, du côté de Fonsanges afin de découvrir les thermes d'antan.

Ils ont pu également profiter d'une journée de découverte de métiers grâce au grand-père de Chloé qui leur a fait découvrir le labour à l'ancienne.

Enfin une découverte du massif de Coutach et ses activités humaines a été rendu possible grâce au guide, M. Masot.

De plus, les CM2 partiront

également en classe verte comme de tradition.



Le dernier jour scolaire avant les vacances d'hiver a été l'occasion de rassembler toutes les tranches d'âge, de la grande section au CM2, afin de pousser tour à tour la chansonnette pour une chorale géante qui s'est tenue dans le local de la restauration scolaire.

Le mois d'avril a été l'occasion de faire participer tous les élèves des classes primaires aux stages de sécurité routière organisés par la « prévention routière du Gard » et sous la houlette du garde-champêtre de la commune : M. Bidault.



Une partie théorique et une partie expérimentale (qui a eu lieu sur les terrains de Basket de la commune) ont été effectuées par tous les enfants.

A la suite de ces épreuves, c'est Julia Masson du CM2 qui, ayant obtenu la meilleure note, participera prochainement à la finale départementale de la Sécurité Routière.

Bravo à elle et bonne chance !!!

Enfin, les mois de mai et de juin seront propices aux sorties piscines sur les bassins de Saint-Hippolyte du Fort et de Quissac pour toutes les classes.

Les plus petits des maternelles iront faire du poney à la Bardette, en espérant que le temps sera à la hauteur, pour des journées pleines de souvenirs.

Au mois de mai, les élèves des petite, moyenne et grande sections se sont rendus au seaquarium du Grau du Roi, en vrai loup de mer.

En ce qui concerne les plus petits, comme toutes les années, avec l'aide la maîtresse Christine Chardonnet, les CP ont participé au concours « plume en herbe »

Les élèves ont fait part de leur créativité et de leur imagination en écrivant un livre intitulé « 7 copains vont chercher du pain ».

Le livre est consultable sur le blog de l'école Florian.

<http://ecole.florian.chez-alice.fr>



Nous profitons pour remercier tous les parents qui ont participé bénévolement à toutes les sorties de plein air et qui ont permis un niveau d'encadrement tout à fait adapté.

## ECOLE JEAN-PAUL II

Les élèves de l'école Jean-Paul II attendent le mois de mai avec impatience car, avec les beaux jours, s'annonce le traditionnel voyage scolaire qui a lieu tous les deux ans. En effet, du mardi 17 au vendredi 20 mai, 49 enfants du primaire (du CP au CM2) partiront avec leur enseignante et trois parents au centre de la Fontanelle, au dessus de St Jean du Gard. Encadré par l'association du Merlet, ils observeront la faune et la flore des Cévennes et iront sur les traces de notre patrimoine.

2015/2016 aura été une année d'étude et d'exploration du patrimoine Gardois pour les trois classes de l'école.

Après avoir vendangé et cueilli les olives, les enfants ont redécouvert le village de Sauve guidés par Mme Goebel Durant de l'Office du Tourisme.

Fin janvier, ils ont visité le Musée de la Fourche et observé la fabrication et la cuisson de celles-ci. Les enfants ont été captivés par cette visite.

En avril, par trois fois, M. Boyat leur a ouvert les portes de son château de Roquevaire. Il a partagé avec eux sa passion pour l'histoire de ce château, a su adapter ses explications aux différents âges des enfants qui posaient de nombreuses



questions. Un très grand merci à M. Boyat de la part des enfants pour ces belles visites.

Au sein de l'école, le cycle 1, « histoire oblige » fait actuellement un élevage de vers à soie.

Depuis février, le lundi matin, moyennes et grandes sections sont initiées à l'expression corporelle par une maman d'élève, ancienne professeur de danse. Merci à elle !



Le cycle 2, animé par Mme Jouneau, conteuse de l'Association Sarabande de Sauve, les élèves ont tout d'abord imaginé et écrit trois histoires sur notre patrimoine gardois puis les ont mis en scène pour les présenter au spectacle de fin d'année avec tout un travail de jeu théâtral et de positionnement de la voix.

Le cycle 3 n'a pas chômé, lui non plus, avec, en mars, une sortie à Nîmes au musée archéologique pour y étudier un fronton de porte romaine et observer celui de la maison Carrée.

En avril, les élèves ont été initiés à la théorie et à la pratique du vélo par M. Bidault, garde champêtre, afin qu'ils connaissent les règles de la sécurité routière. Enfin, avec les élèves du cycle 3 des écoles catholiques du secteur (école St Pierre du Vigan, école

du Pont Neuf de Sumène, école pasteur de St Hippolyte du Fort) ils ont été initiés aux gestes de premiers secours (théorie, pratique, attestation) par les élèves du lycée professionnel de la Grand Combe et leurs professeurs. Un bel exemple de solidarité entre écoles avec cette belle journée très bien organisée, conviviale et riche d'enseignement.

Une autre belle journée, marquante pour les enfants et les adultes de l'école, fut la sortie à la Gardiole avec l'école Pasteur pour faire ensemble le « chemin de croix », guidé par le Père Alexis, le vendredi Saint.

Une grande rencontre chrétienne départementale se prépare à la maison Diocésaine à Nîmes le dimanche 5 juin intitulée « partageons nos merveilles ». Toutes les familles catholiques intéressées ayant des enfants entre 3 et 8 ans sont chaleureusement invitées à y participer. Vous pouvez avoir de plus amples renseignements à l'école ou à la paroisse.

Pour finir, l'année scolaire sera fêtée le samedi 25 juin à l'Espace Culturel de Sauve : kermesse, spectacle des enfants, cérémonie d'envol vers la 6<sup>ème</sup> et dîner, organisé par les parents de l'APEL, sont ouverts à tous les sauvains et amis de l'école qui le désirent.

A très bientôt.....

Rappel : les inscriptions pour la rentrée 2016 sont en cours : contacter Mme Burtaux au 04 66 77 50 43.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Comme évoqué dans le dernier bulletin municipal, la mairie a décidé de remettre en place un conseil municipal d'enfants dans le but d'un apprentissage de la démocratie dès le plus jeune âge.

En relation étroite avec les directeurs des écoles de Sauve, M. Lionel Rougé, élu responsable des affaires scolaires, accompagné de Mme Katia Magot, Mme Joséphine Ciantanni et de Mme Catherine Barillari, élues au sein du conseil municipal, ont mis en place les modalités du scrutin et ont l'honneur d'encadrer les enfants pendant toutes les séances de travail.

Le 08 décembre dernier, tous les élèves des CE2, CM1 et CM2 se sont déplacés à la salle des délibérations afin de procéder, comme les grands, à un vote démocratique afin d'élire les jeunes futurs conseillers municipaux.

A noter que seuls les CM1 et CM2 et les résidents sauvains pouvaient prétendre à se présenter.

La liste des jeunes élus est la suivante :

- ♦ Tom Hanin, CM2, école Florian
- ♦ Madysson Rauscher, CM2, école Jean-Paul II
- ♦ Eva Veltcheva, CM2, école Florian
- ♦ Bixente Durand, CM2, école Jean-Paul II
- ♦ Mélanie Bessuge, CM1, école Florian
- ♦ Clément Jacquot, CM2, école Florian
- ♦ Lisa Pradaud-Lenoble, CM1, école Florian

Un grand bravo à eux 7 pour leur volonté de s'investir pleinement

dans la vie municipale sauvaine. Ces jeunes élus auront l'occasion de mettre des projets en place pendant 2 ans, durée officielle de leur mandat.

Tenue du premier conseil municipal d'enfants le 6 janvier 2016.

Comme les grands, il a été procédé à l'élection du maire du conseil municipal d'enfants et de ses adjoints. A bulletin secret et après écoute des différentes « professions de foi » écrites par les candidats, c'est Eva Veltcheva qui a été élue « Maire du conseil municipal des enfants ».



### Les premières idées du CMJ

Les premières réunions du conseil municipal ont été l'occasion de parler des envies de chacun. Une idée forte revient souvent, c'est une certaine sensibilisation à la notion du bien-vivre ensemble et aux notions de propreté et de sécurité dans le village.

Des premières décisions « fortes » ont été votées à l'unanimité comme :

- La rénovation et l'entretien des jeux du jardin public d'enfants : les élus du conseil ont décidé de peindre, eux-mêmes, les jeux qui sont, il faut le dire, dans un état de délabrement. Un panneau de communication sera installé par le service technique de la mairie afin de signifier à tous les utilisateurs de respecter cette

espace public.

- La participation active aux commémorations officielles : Eva, en tant que maire, a lu, durant la commémoration du 08 mai 1945, devant l'assemblée, un texte retraçant les dates et les moments importants de cette guerre, tandis que Madysson et Bixente ont lu deux poèmes, « partout » d'Alain Serres « l'inconnu du Val » d'Arthur Rimbaud. Le conseil municipal d'enfants a démontré une certaine idée de devoir de mémoire et du besoin de fraternité entre les peuples, tout cela indispensable pour les futures générations.

Le 25 juin 2016 aura lieu l'inauguration officielle des travaux du centre ancien. Le conseil municipal d'enfants a décidé de s'associer à cet événement en organisant avec tous leurs camarades de classe un lâcher de ballons.

Le conseil municipal d'enfants a déploré la saleté de certaines rues de Sauve et les trop nombreuses présences de « caca » de chien. En relation avec la commission « travaux » des grands, il a été décidé, par les jeunes, de prévoir d'acheter des distributeurs de sacs à chien dans différents endroits de Sauve afin d'inciter les propriétaires des chiens à jeter dans les poubelles prévues à cet effet, le excréments de leurs toutous.

Beaucoup d'autres idées ont « germé » au cours de ces réunions. Nous attendons la prochaine édition du bulletin municipal pour vous développer les différents projets que nous avons en tête.

Pour le conseil municipal d'enfants, Eva Veltcheva, Maire.



## CONSERVATOIRE DE LA FOURCHE



Dès le début de l'année 2015, le Conservatoire de la fourche a fait peau neuve avec la rénovation et le réagencement de la boutique. L'aménagement du jardin des « Cazernes » pour que les visiteurs découvrent cette culture si particulière.

La saison touristique 2015 a été en nette progression. Environ 1 340 visites dont 483 entrées individuelles, 566 entrées de groupe, 255 fourches ont été vendues dont une centaine a été expédié au Puy du Fou, (le Conservatoire est leur fournisseur depuis une dizaine d'années).

Les articles dans le magazine Marianne, Midi libre, la Gazette de Montpellier ainsi que des interviews sur France bleu Gard Lozère, diffusées tout au long de l'été et un reportage avec Philippe Sens sur France 3, ont amené les

visiteurs à pousser la porte du Conservatoire de la fourche.

Des coopérateurs continuent de perpétuer cette tradition ancestrale et des conventions ont été mises en place entre les coopérateurs, propriétaires et la municipalité afin de préserver cette culture qui rend ce village de Sauve fier de son savoir-faire unique en France. 532 mottes ont été répertoriées dont 175 exploitées par les coopérateurs.

Des terrains communaux ont été listés afin de réimplanter des fourchiers pour les années à venir. Les objectifs 2016 sont d'optimiser les entrées et les ventes, pour cela de nouveaux flyers ont été édités.

Environ 20 000 plaquettes ont déjà été distribuées dans les offices de tourisme, hôtels, chambres d'hôtes, camping... afin de promouvoir et toucher un large public.

Fermé en période hivernale en raison de la fabrication des fourches, le conservatoire a réouvert ses portes le 1<sup>er</sup> mars. Environ 200 fourches ont déjà été expédiées au Puy du Fou et

producteurs de lavande.

Le comité de pilotage ainsi que l'association « la fourche de Sauve » restent très impliqués au bon fonctionnement du Conservatoire et ont répondu présents le 1<sup>er</sup> mai pour les ateliers ouverts, le 5 mai à la fête des fleurs et des plantes et seront présents pour les journées du patrimoine en septembre.

En pénétrant dans les locaux du Conservatoire, les visiteurs pourront découvrir cette culture et la fabrication d'une fourche en micocoulier par le biais d'une visite d'environ une heure.

### Horaires d'ouverture :

- d'avril à juin et octobre :

du mardi au samedi  
de 10h-12h et 14h-17h

- juillet, août, septembre :

du mardi au samedi  
de 10h-12h et 14h-18h

- de novembre à mi décembre et mars :

du mardi au vendredi  
de 10h 12h et 13h30-17h

*Une curiosité à visiter sans faute, et gratuite aux Sauvains.*

## BIBLIOTHEQUE

L'année 2016 sera une date importante dans l'histoire de la bibliothèque puisque cette année sera le passage à l'ère numérique. Depuis le mois de mars, la bibliothécaire, aidée de la coordinatrice du réseau de la Lecture Publique mis en place par la Communauté des Communes du Piémont Cévenol, a commencé l'informatisation du catalogue.

Le travail avance bien, même si le choix a été fait de ne pas fermer la bibliothèque pour ne pas pénaliser le public.

L'enregistrement des collections

adultes est presque terminé, restent les collections jeunesse.

Nous espérons offrir au public la possibilité de consulter le catalogue général des bibliothèques du réseau pour la fin de l'année.

En mars 2016, la bibliothèque a accueilli le comédien Jacques Bruckmann pour une répétition



publique de son spectacle « l'œuvre de sa vie » dans le cadre d'un apéro-lecture. C'est la deuxième fois que la bibliothèque organise cette formule d'animation qui plaît beaucoup au public. A suivre ...

Pour le portage à domicile ou tout autre renseignement : contactez Geneviève au : 04.66.77.00.83

Horaires :

Mardi : 16h00-18h00

Mercredi : 10h00-12h00  
et 14h00 - 18h00

Jeudi : 16h00-19h

Vendredi : 16h30-18h00

## CCAS

### Bilan du CCAS

#### **Nathalie PICAS**

3<sup>ème</sup> adjoint en charge des affaires sociales,  
vice-présidente du CCAS

Le rôle du CCAS est :

- ◆ Maintien des actions en faveur des personnes âgées
- ◆ Soutien à la jeunesse
- ◆ Soutien des actions portées par la maison de santé pluridisciplinaire et ses bénévoles
- ◆ Favoriser les rencontres et les échanges intergénérationnels
- ◆ Animations de sensibilisation à la sécurité routière, cours d'informatique et d'alphabétisation
- ◆ Soutien aux permanenciers sociaux

Ce qui a été fait :

- ◆ Cadeaux aux aînés
- ◆ Repas aux aînés
- ◆ La semaine bleue
- ◆ La sensibilisation à la sécurité routière
- ◆ La marche intergénérationnelle



- ◆ Les sorties au parc des Camélias
- ◆ Les voyages en partenariat avec l'ANCV
- ◆ Les parcours du cœur en partenariat avec la maison de santé pluridisciplinaire
- ◆ Marchons ensemble tous les lundis et mercredis
- ◆ Atelier informatique
- ◆ Atelier du bien vieillir en partenariat avec la MSA
- ◆ Information aux jeunes sur les voyages en partenariat avec l'ANCV
- ◆ Maintien du label Ville Vivez Bougez à travers les différentes

actions proposées autour de l'activité physique

- ◆ Soutien aux permanenciers sociaux
- ◆ Assistance et suivi des personnes en difficulté
- ◆ Relais de l'information sur les actions portées par la communauté de communes titulaire de la compétence enfance jeunesse

Remerciements aux membres du CCAS :

- Nathalie PICAS
- Kathia MAGOT
- Catherine BARILLARI
- Annie SAVY
- Joséphine CIENTANNI
- Myriam MENVIEL
- Cyril DUMAZERT
- Mireille ESPANA
- Monique MAZET
- Nicole HUSAK
- Cécile LEBAS
- Nicole BERTHELOT

### Les foulées du cœur n'ont pas eu lieu !!

Samedi 2 avril dernier, les « Foulées du cœur », organisées en partenariat avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire, les écoles et les associations de parents d'élèves, n'ont pas pu avoir lieu pour cause de météo pluvieuse. Nous tenons néanmoins à remercier vivement les écoles et les associations de parents d'élèves pour leur implication et tout le travail effectué en amont sur le bien-être et les bienfaits d'une activité physique régulière. A l'année prochaine si le temps s'y prête mieux !

### Remise des Cadeaux aux aînés

Le 9 décembre 2015, à 14 H 30, dans la salle du conseil municipal, s'est déroulée la remise des cadeaux aux Aînés Sauvains.

Le CCAS et le Conseil municipal ont voulu déroger à la traditionnelle remise de gourmandises pour privilégier leur soutien à l'activité

économique locale.

Dans un moment de partages, d'échanges et de convivialité, autour du verre de l'amitié et de douceurs, des bons d'achat de 10 € pour les personnes seules et de 15 € pour les couples ont été distribués et on fait la joie de 217 Sauvains et des commerçants locaux qui ont accepté de jouer le

jeu pour cette première qui s'avère être un succès. Peut-être à renouveler !



## CCAS

### Repas des aînés

Samedi 30 janvier 2016, à 12 H, au centre culturel de SAUVE, Madame le Maire, Alexandra MOLLARD et la Vice-Présidente du CCAS, Nathalie PICAS, ont souhaité, en leur nom et celui des tous les membres du conseil municipal, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous les aînés de SAUVE.

Pas moins de 127 convives pour partager le repas de l'amitié,



mitonné et servi avec brio, selon les dires de toutes et tous, par Mme Josiane SABY, traiteur des « Mille et une saveurs » de SAUVE et son équipe, pleine de talents. Un repas exquis et sans fausse note. Même un feu de Bengale et une ovation pour célébrer le dessert ; c'est dire la satisfaction de chacun !

Mais, à régaler l'estomac, il faut aussi régaler l'oreille pour parfaire la journée. Le duo « Pianissimo » orchestré par Gilles et Bruno ont su mettre l'ambiance et permettre à tous les participants de s'essayer à toutes sortes de danse pour faciliter la digestion.

Valse, tango, passo doble, rock,

madison, twist, chansons des années 80 sont venus égayer l'ambiance et notre doyenne sauvaïne : Mme Denise LAMOURE a fait une démonstration de ses talents de danseuse des plus remarquable. Certes, la finale a été quelque peu agitée mais heureusement sans gravité !

Quelle belle journée qui permet des retrouvailles, du partage, de sorties tellement rares pour certains, de nouvelles rencontres avec les nouveaux arrivants.

En fait, que du positif pour une vie sociale, si saine pour le corps et l'esprit.

A renouveler sans modération.

### Sortie au parc des Camélias ... 2<sup>ème</sup> édition

Mercredi 23 mars s'est déroulée la deuxième et traditionnelle sortie au parc des Camélias d'ALES, organisée par le CCAS et sa Vice-Présidente, Nathalie PICAS. Rendez-vous des 24 sauvaïns, Place de la Vabre, pour du covoiturage. Soleil et vent étaient de la fête.

C'est le célèbre « Bernard PICAL », animateur de la rubrique « jardin passion » sur Radio France Bleu Gard Lozère qui a assuré la visite. Depuis 2004, il gère et entretient ce jardin qui appartenait à Monsieur Jean IGNAL. Sa passion, faire cheminer les visiteurs sur un tapis de pétales et sous une pluie colorée et faire découvrir une collection fleurie de camélias de toutes les couleurs

(prédominance de rouge, rose et blanc), aux noms savants (pas moins de 300 variétés dont certaines centenaires, de 5 à 15 mètres de hauteur) qui se développent à profusion tant le terrain limoneux, acide, léger et très perméable se prête à ce genre de végétation. Pour protéger ces délicates fleurs du soleil torride du sud, magnolias, érables et oliviers ont été plantés et apportent une touche d'ombre et de fraîcheur très agréable. Tous les sentiers sont bordés d'azalées.

Pas moins de 40 kg de graines sont ramassées chaque année.

A l'issue de cette visite guidée, un rafraîchissement et le goûter de l'amitié ont permis à tous les participants de se retrouver ou

d'apprendre à se connaître pour bavarder, échanger, partager dans la clairière pique-nique aménagée spécialement pour les visiteurs. Rares sont celles et ceux qui sont partis, les mains vides, tant la boutique propose de si jolies fleurs.

Merci pour cette heureuse initiative et à l'an que ven !

La mission du CCAS et il faut le rappeler, c'est le partage, des animations, des rencontres et de la convivialité.





## CCAS

### Thé dansant

1<sup>er</sup> thé dansant... 1<sup>er</sup> succès...  
Mercredi 13 avril 2016 et  
mercredi 11 mai se sont tenus les  
1<sup>er</sup> thés dansants organisés par le  
CCAS de SAUVE.  
Ces après-midis récréatifs ont  
réuni quelques 50 participants en  
moyenne sur chaque après-midi.  
Même si les hommes n'étaient  
pas majoritaires, tout le monde a  
pu danser et retrouver, pour

certaines, la sensation de leurs 20  
ans, sur les airs de l'orchestre  
« Gilles Rétro » qui a animé avec  
professionnalisme et  
enthousiasme ce moment  
convivial de rencontre et de  
partage.  
Boissons et petits biscuits étaient  
de rigueur pour redonner des  
ailes sur la piste de danse.

Rendez-vous est donné pour le  
**15 juin à 14h30.**



### Ateliers informatiques

Les Sauvaines et les Sauvains les  
réclamaient...  
Le CCAS l'a fait !  
C'est un franc succès !  
A ce jour, pas moins de 42  
participants dans nos ateliers  
informatiques, dans les locaux  
des Cazernes .  
M. DERUDDER André anime le  
groupe « niveau 1 » du lundi  
matin et après-midi avec 21  
personnes et M. TURPIN Alain  
gère le groupe « niveau 2 » du  
mardi matin et après-midi.  
C'est du sérieux qui allie bonne  
humeur et conscience

professionnelle pour le bonheur  
de tous.  
Une rencontre est prévue, le  
mardi 28 juin 2016, pour dresser  
le bilan de cette première année  
et où seront conviés tous les  
participants dans un esprit

d'échange et de convivialité.



*Néanmoins, si d'ici là  
vous souhaitez intégrer  
un de ces groupes de  
travail ou renouveler  
votre inscription pour  
la prochaine rentrée de  
septembre 2016/2017,  
vous pouvez venir  
retirer votre dossier,  
au secrétariat de la  
mairie  
(04.66.77.50.19)*

### Marchons ensemble

Le CCAS continue de proposer  
aux séniors, deux fois par  
semaine, soit le lundi et mercredi,  
des balades autour de SAUVE.  
Les rendez-vous sont fixés à  
14h00 Place de la Vabre.

Ainsi, depuis la rentrée,  
particulièrement le lundi, un  
groupe de 8 à 10 personnes se  
retrouve pour sillonner la  
campagne sauvaine et il faut  
reconnaître que les possibilités  
sont variées et permettent de  
graduer les difficultés. Aussi  
après le circuit type de la voie  
verte, des balades ont été réalisées  
autour de Coutach ou autres  
permettant de découvrir certains  
aspects patrimoniaux du secteur  
(Capitelles - Ville de Mus -  
Gorges du Crespenou).

D'une durée d'environ 3h, elles  
sont l'occasion aux personnes du  
groupe (femmes et hommes mais  
lesquels sont en minorité !!) de  
faire plus ample connaissance,  
d'échanger sur les problèmes du  
quotidien et ce, en toute  
convivialité, **dans le respect du  
rythme et des possibilités de  
chacun.**

Le groupe n'est bien sur pas  
limitatif et souhaite au contraire  
pouvoir s'élargir et tous les  
volontaires sont cordialement  
invités.



### Semaine bleue du 3 au 9 octobre 2016 « a tous âges, faire société »



*Faire société* c'est bénéficier d'un entourage avec lequel entrer en relation afin de pouvoir exister et se sentir utile aux yeux de l'autre et de pouvoir ainsi être reconnu dans sa singularité, dans sa différence.

*Faire société* c'est être en lien avec les autres générations, de manière à permettre à chacun de

vivre pleinement son âge. Dans la solidarité.

*Faire société* enfin, c'est participer pleinement à la vie sociale de son territoire de résidence et contribuer ainsi à l'édification d'une société plus inclusive. L'engagement des retraités dans la vie associative n'est plus à démontrer.

Les manifestations, les événements et les actions qui seront impulsés à l'occasion de la Semaine Bleue permettront de témoigner de la capacité des personnes âgées à faire société et renforcer le vivre ensemble.

Le vieillissement de la population, fortement médiatisé

ces dernières années, est désormais bien identifié comme un des enjeux majeurs d'évolution de la société.

Si les personnes de plus de 60 ans représentent en effet aujourd'hui 20 % de la population, elles en représenteront près d'un tiers d'ici 2050.

*On dit que les vieux donnent le passé aux jeunes et que ces derniers leur offrent l'avenir, mais il faut ajouter que ce sont les plus âgés qui donnent l'avenir aux plus jeunes en leur prouvant que la vie est longue, et que ceux-ci leur rendent le passé en leur permettant de se souvenir de leur jeunesse.*

### Atelier du bien vieillir

En collaboration avec le service Action Sanitaire et Sociale de la MSA du Languedoc, en partenariat avec l'inter-régime CARSAT – RSI, le CCAS de SAUVE a proposé, dans le cadre de l'accompagnement des seniors en milieu rural, une action collective intitulée :

#### Les Ateliers du Bien Vieillir

C'est une quinzaine de seniors qui a pu bénéficier des informations, sur un sujet particulièrement sensible pour cette tranche d'âge "LE BIEN VIEILLIR", présentées par M. NEVADO conseiller à la M.S.A.

Au cours des 7 ateliers, ont été développés divers aspects des particularités attachées à cette époque de la vie et comment y faire face du mieux possible :

- *Bien dans son corps, bien dans sa tête*
- *Pas de retraite pour la fourchette, bouger c'est la santé*
- *Les cinq sens en éveil, gardez l'équilibre*

- *Faites de vieux os*
- *Dormir quand on n'a plus 20 ans*
- *Le médicament, un produit pas comme les autres*
- *De bonnes dents pour très longtemps*



Le bilan sur les facteurs clés d'un vieillissement réussi :

- Manger équilibré et varier les menus, voire les préparer à l'avance (apport de calcium, fruits et légumes)
- Boire suffisamment 1 litre à 1 litre et demi d'eau par jour
- Faire de l'exercice physique par exemple : marcher 30 minutes chaque jour

- Savoir gérer son sommeil (chambre calme, pas surchauffée, éviter la télé etc.)
- Entretenir ses capacités intellectuelles, faire travailler sa mémoire
- Maintenir une activité sociale
- Connaître les facteurs risques, les prévenir
- Surveiller et préserver ses sens (audition, vue, odorat, toucher, goût)

Agrémentés de vidéos et de commentaires de M. NEVADO, ces ateliers étaient également l'objet d'échanges entre les participants, chacun pouvant faire part de ses expériences ou solliciter des précisions complémentaires. Ils ont été particulièrement appréciés des participants qui ont émis le souhait de voir se renouveler de pareilles expériences.

Merci à Florence de la pharmacie de la Fourche pour son intervention lors de l'atelier sur les médicaments.

## Garantie jeunes



La Mission Locale Garrigue et Cévennes a été retenue pour le déploiement du dispositif Garantie Jeunes, depuis le mois d'avril. Ce dispositif, piloté par le ministère de l'Emploi, offre au jeunes en situation de grande précarité, la chance d'une intégration sociale et professionnelle, grâce à un parcours intensif de formation et d'accès à l'emploi, d'une durée d'un an.

Le dispositif est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de Solidarité (RSA).

La garantie jeunes est un véritable contrat d'accompagnement, signé entre le jeune et la Mission Locale.

La Mission Locale Garrigue et Cévennes a été retenue pour le déploiement

Le jeune est suivi personnellement par un référent et bénéficie, pendant un an :

- ◆ d'un accompagnement collectif intensif les premières semaines pour se préparer à l'univers de l'entreprise

- ◆ d'immersions régulières en entreprises pour le confronter à la réalité de l'emploi, de périodes de formation et d'emploi, jusqu'à la stabilisation professionnelle

- ◆ d'une aide financière mensuelle de 452 € environ, durant l'année d'accompagnement, pour faciliter ses démarches d'accès à l'emploi.

Le dispositif garantie jeunes n'est pas un droit ouvert : il y a un nombre limité de places. La sélection est importante et exige du candidat qu'il soit prêt à s'engager de façon intensive dans sa démarche. L'allocation versée est un outil d'accompagnement pour que les jeunes soient finan-

cièrement capables de suivre leurs parcours. Enfin, c'est un accompagnement exigeant, avec des mises en situations professionnelles et éventuellement une remise à niveau sur des compétences clés.

Pour l'année 2016, la Mission Locale Garrigue et Cévennes prévoit d'accompagner 100 jeunes sur l'ensemble de son périmètre d'intervention. Les premières sessions d'accompagnement ont débuté le 2 mai à St Mathieu de Trévières et dès le 1<sup>er</sup> juin au Vigan. Tous les mois, une nouvelle session démarre, avec un nouveau groupe de 10 à 15 jeunes. Des sessions seront proposées sur l'ensemble du territoire en fonction des lieux de résidence des candidats (et notamment à Ganges et au Vigan).

### Renseignements :

Tel : 04.67.81.84.83

Fax : 04.67.22.32.65

[mlgc.levigan@orange.fr](mailto:mlgc.levigan@orange.fr)

## Plan de lutte contre la propagation des maladies vectorielles transmises par *Aedes albopictus*

Par arrêté du Préfet en date du 14 avril dernier, la totalité du département du Gard est en zone de lutte contre le moustique vecteur du Chikungunya, de la Dengue et du Zika (département classé en niveau 1).

**Niveau *albopictus* 1 : *Aedes albopictus* implantés et actifs :** observation d'œufs sur plusieurs pièges pondoirs à plusieurs reprises (relevés au moins 3 fois positifs selon un programme de relevés spécifiquement adapté à la situation) suite à une intensification du piégeage (découlant de l'observation d'un premier piège positif) et



observation de larves et/ou d'adultes aux alentours des pièges.

Le plan anti-dissémination est mis en œuvre du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2016.

L'application du plan anti-dissémination de la dengue et du chikungunya dans le Département du Gard se compose de plusieurs axes d'intervention :

- la surveillance entomologique et la lutte contre le moustique

par le Conseil Départemental en vertu de ses compétences en matière de prospection et traitement, travaux, contrôles et évaluation des moyens de lutte anti-vectorielle :

- la surveillance épidémiologique associant l'Agence Régionale de Santé et les professionnels de santé du Département ;

- les actions de communication et d'information auprès des professionnels de santé, du public pour la mobilisation communautaire, ainsi que des actions d'éducation sanitaire de la population.



## SANTE

### Maison de Santé



Vous avez un  
**PROBLÈME CARDIAQUE,**

Bénéficiez d'un  
**accompagnement** dans la  
gestion de votre maladie **pour**  
**améliorer votre vie quotidienne.**



*« On a l'âge de ses artères et de son cœur. Apprenons à les préserver et les entretenir. »*

Parlez-en à votre médecin traitant  
et contactez-nous !

Maison de Santé Pluriprofessionnelle  
30610 Sauve

☎ 04 66 80 85 85



### Sauve, ville, vivez, bougez

Rappelez-vous, la Maison de santé de Sauve propose un programme d'accompagnement des patients présentant une pathologie cardiaque.

Parlez-en à votre médecin traitant !

Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat de la Maison de santé au 04 66 80 85 85.

Si vous avez besoin d'un soutien pour une activité physique adaptée, un animateur sportif vous accueillera pour rejoindre le groupe du Club Cœur et Santé !

Pensez-y !

Renseignements au 06 82 10 52 13 ou au 06 81 68 59 11.

**Les Clubs Cœur et Santé près de chez vous !**

**Cœur & Santé SAUVE**

**Rue du FOUR**

- **Nos Activités**  
Accompagnement phase 3 de réadaptation cardiaque  
Le Mardi de 18h00 à 20h00  
Espace musculation de Sauve  
(Sous ancien foyer, accès par la rue du Four)
- **Tarifs**  
Adhésion au club : 30 € /an

Contacts pour inscriptions :  
06 81 68 59 11 ou 04 66 77 59 15

**Cœur et Santé !**

**Bienvenue au Club !**

[www.fedes cardio.com](http://www.fedes cardio.com)

Fédération Française de Cardiologie  
Association Française de Cardiologie

ARRÉGATION CARDIOLOGIE S.R.L.  
38, Rue François D'Orléans-30000 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 84 81 18 Mail : asso-arrago@orange.fr

## Collecte des déchets et consignes de tri

### Le tri c'est facile

- Les gros cartons bruns, je les mets dans la benne à cartons ou je les amène en déchèterie.
- Les déchets de verre, je les mets dans la colonne verte.
- Tous les autres déchets recyclables, je les mets dans le bac jaune ou le sac de tri.
- Les sacs de tri (sacs jaunes transparents) sont disponibles à la mairie ou en déchèterie
- Les bacs de tri individuels sont disponibles à la vente au centre technique intercommunal.

### Quelques astuces

- Laisser vos bouchons sur les bouteilles
- Videz complètement vos emballages
- Ne pas emboîter vos déchets
- Sortez vos déchets recyclables uniquement la veille au soir du jour de la collecte
- Pas de déchets souillés (couche, mouchoir, serviette, seringue, etc ...)

### Les déchets résiduels

#### Poubelle grise

Pour les usagers utilisant des bacs individuels, sortez vos déchets résiduels uniquement la veille au soir du jour de la collecte dédié.






#### Une question ?

Contactez le service « gestion des déchets » de la Communauté au 04.66.93.06.12 ou [om@piemont-cevenol.fr](mailto:om@piemont-cevenol.fr)

Pour aller plus loin, vous pouvez aussi consulter le site internet du SYMTOMA sur le [www.symtoma.org](http://www.symtoma.org)

### Le tri, un petit geste aux grandes conséquences

1 tonne de bouteilles et flacons plastiques recyclée = 2.29 tonnes eq. CO2 économisés

 JOURNAUX / REVUES	 BOUTEILLES PLASTIQUES	 PAPIERS	 CARTONS	 VERRES
Papiers Journaux Magazines Revue Cartonnets Cubiteiners en plastique	Briques alimentaires Bouteilles et flaconnages plastiques Emballages en métal Emballages en aluminium Aérosols cosmétiques et alimentaires Boites et suremballages carton		Gros cartons	Pots Bocaux Bouteilles  verre uniquement
BAC/SAC JAUNE			DECHETERIE ou benne à cartons	COLONNE VERTE

### Colonnes à verres



La communauté des communes du Piémont Cévenol ne traitera plus le ramassage des colonnes à verres. Dans ce contexte, c'est un prestataire privé qui s'en chargera, ainsi les points de collectes vont être modifiés.

Voici ceux qui ont été retenus :

- ◆ Place de la Vabre
- ◆ Rue des Boisseliers (parking de la fourche)
- ◆ Chemin Puits de Cours
- ◆ Chemin de la Trincaude
- ◆ Route de Quissac
- ◆ Place René Isouard
- ◆ Quartier l'Evesque
- ◆ Route de Logrian au village vacances
- ◆ Zone d'activité, à l'entrée
- ◆ Espace culturel

Un livret d'information sur le service sera prochainement distribué dans la commune pour avoir une vue générale des nouveaux emplacements des colonnes, jour de collecte et jours fériés, consignes de tri.

*Rappelons un geste citoyen : vider les verres en journée ! Pour ne pas déranger et éviter les nuisances nocturnes.*

### Déchets : collecte et lavage



**Collecte** : pour l'après-midi, soit le vendredi 11 novembre 2016, la collecte sera assurée tous les jours fériés, sauf le jeudi 5 mai et le vendredi 11 novembre. Pour ces deux jours fériés, la collecte sera réalisée les lendemain, soit le vendredi 6.05.2016 et le samedi 12.11.2016. Il lavera les conteneurs dans leur globalité, intérieur et extérieur, avec des produits écologiques. Les eaux usagées sont récupérées dans la cuve du camion afin de respecter la voirie et son environnement (pas d'écoulement sur la voie publique).

**Lavage** : comme chaque année une opération de lavage des bacs collectifs gris est organisée (bac à déchets résiduels). Cette opération se déroulera du 6 au 23 juin 2016 sur les 34 communes du Piémont Cévenol. Un camion poids lourds spécialisé est loué à cette occasion.

### Piscine

Nouveaux tarifs pour les Piscines de Quissac et Saint Hippolyte du Fort avec les activités d'aqua bike et aquagym qui continuent après un lancement en 2015 qui a été un succès.

#### Ouvertures :

#### JUIN 2016

À compter du samedi 11 juin **uniquement** les samedis et dimanche **de 11h à 19h.**

#### JUILLET et AOÛT 2016

À compter du mercredi 6 juillet de 11h à 19h **tous les jours.**



*Attention : fermeture tous les lundis à Quissac*

#### Tarifs :

- Entrée enfant (+ de 3 ans et moins de 16 ans) : 1.60 €
- Entrée adulte : 2.70 €
- Abonnement enfant (10 entrées) : 14 €

- Abonnement adulte (10 entrées) : 24 €
- Groupe enfant (10 min.) : 1.20€ (enfant de moins de 16 ans)
- Groupe adulte (10 min.) : 2.20 €
- Ecole de nage 8,5 € / séance ou : 75 € / 10 séances (adulte ou enfant)
- Aquagym : 8,5 € / séance ou 75 € 10 séances (à partir de 16 ans)
- Aquabike : 12 € / séance ou 100 € 10 séances (à partir de 16 ans)

**Les tickets de 2015 restent valables et sont acceptés sur n'importe quelle piscine.**

### Développement économique

Une réflexion est lancée au sein de la communauté de communes sur la mise en place d'un lieu pour héberger des projets de création d'entreprises mais également avec des espaces de travail partagés pour des personnes qui travaillent aujourd'hui à leur domicile (indépendants, autoentrepreneurs, etc).

L'idée est de pouvoir favoriser les

rencontres et les échanges (réunions thématiques, etc.), développer vos activités, accéder à des équipements mutualisés (salles de réunion, bureaux, visioconférence, THD, etc..) : un guichet unique pour vous accompagner.

Si vous avez un projet de création d'entreprise, si vous êtes

travailleurs indépendants, autoentrepreneurs, etc. n'hésitez pas à contacter le service Développement Economique de la Communauté de Communes Piémont Cévenol, Eve Pfisterer au 04.66.93.30.15 ou [e.pfisterer@piemont-cevenol.fr](mailto:e.pfisterer@piemont-cevenol.fr)

pour vous faire connaître et que nous puissions répondre à vos besoins.

### ZAM Combe Martèle



Sur les 26 parcelles, plus que 10 parcelles à vendre de 720 à 2 600 m<sup>2</sup>. Les parcelles sont viabilisées et regroupables. Possibilité d'exonération (Zone

ZRR et AFR). Pour tous renseignements : [dev-economique@piemont-cevenol.fr](mailto:dev-economique@piemont-cevenol.fr) Tél. 04 66 93 06 12



**Relai d'assistants maternels**

À la recherche d'un mode de garde, d'un(e) assistant(e) maternel(le) ?

Renseignez-vous au RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)



La FaRAMdole du Piémont est gérée par la Communauté de communes du Piémont Cévenol. Le RAM, la FaRAMdole du Piémont, est situé à l'entrée de Sauve, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie.

Inauguré le 5 octobre 2013, ce service s'adresse :

- Aux familles qui confient leur enfant à un(e) assistant(e) maternel(le) fréquentant le RAM
- Aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant que ce soit pour de l'accueil collectif en crèche ou individuel chez un(e) assistant(e) maternel (le) ou encore souhaitant employer une personne à leur domicile,
- Aux assistant(e)s maternel(le)s agré(é)s de la Communauté de communes du Piémont Cévenol

- Aux employé(e)s de maison qui sont amené(e)s à s'occuper de jeunes enfants

- A toute personne gardant des enfants (grands-parents...)

- Aux personnes désirant s'informer sur la profession d'assistant(e) maternel(le)

Le RAM est un lieu de rencontres, d'échanges, de médiation et d'information au service des assistant(e)s maternel (le)s, des employés à domicile (ou des professionnels de l'accueil à domicile...), des enfants et de leurs parents.

Le RAM met à disposition les listes d'assistant(e)s maternel(le)s, exerçant leur activité sur le territoire et accompagne les parents et les assistant(e)s maternel(le)s dans leurs

démarches administratives.

Horaires d'ouverture au public :  
 Lundi 9h-11h30/13h30-16h30  
 Mardi 13h30-16h30  
 Mercredi 9h-11h30  
 Jeudi 13h30-16h30  
 Vendredi 13h30-16h30

Temps collectifs réservés aux assistant(s) maternel(le)s :

Mardi 9h-11h30  
 Jeudi 9h-11h30  
 Vendredi 9h-11h30

Pour tout renseignement, appeler le 04 66 93 49 09, consulter le site [www.piemont-cevenol.fr](http://www.piemont-cevenol.fr), ou contactez-nous par email : [ram@piemont-cevenol.fr](mailto:ram@piemont-cevenol.fr)

**ALSH**

Comme chaque année, les centres de loisirs seront ouverts :

Alsh Sauve :  
 du mercredi 06 juillet  
 au vendredi 26 août  
 Matin accueil de 7h45 à 10h00  
 et soir de 17h00 à 18h00

Alsh Quissac :  
 du lundi 11 juillet  
 au jeudi 25 août

Matin accueil de 7h45 à 10h00  
 et soir de 17h00 à 18h00

Espace ados :  
 du mercredi 06 juillet  
 au vendredi 26 août  
 Matin accueil de 8h à 10h  
 et soir de 17h à 18h



## VIVRE ENSEMBLE

### Dépôts sauvages et incivisme



Nous déplorons régulièrement le manque de civisme de certains dans le village et ses extérieurs. De nombreux débris sont jetés régulièrement sur les espaces

publics, voire parfois avec une volonté de nuire (canette de bière explosée dans les rues) ! Comment lutter contre ce manque de civisme et de respect !!!

### Animaux de compagnie, les obligations du propriétaire

Nous insistons toujours lors de la parution de nos informations municipales sur l'importance de l'identification des animaux de compagnie (chien et chat). Comme le prévoit la loi c'est une obligation pour le propriétaire. Face à la recrudescence de

colonie de chat des opérations de capture sont engagées. Il est primordial que les animaux soient identifiables.

Pour les chiens, il en va de même. Pour la salubrité de notre village, des sacs pour les déjections seront mis à

disposition en support sur les poubelles.

Malgré la verbalisation, nous déplorons toujours des chiens errants !



### Dégradations au jardin public



Lieu censé apporter joie et moments partagés, il fait l'objet de nombreuses dégradations ! Les familles sont excédées par ce manque de civisme, cette volonté manifeste pour certains de dégrader. Une pétition a été adressée à Mme le Maire. Nous

réparons... mais en vain ! Certains auteurs ont pu être identifiés et font l'objet de poursuite en indemnisation. Dommage pour nos enfants. Nous rappelons également que ce lieu est interdit à nos amis les chiens !

### Brulage des végétaux ... rappel

Le Préfet du Gard rappelle que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Le brûlage à l'air libre des déchets de parcs et de jardins – communément appelés déchets verts – est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental (article 84).

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en grandes quantités, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

L'usage des incinérateurs de jardin ne permet pas de déroger à

cette interdiction de brûlage à l'air libre.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Une dérogation à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts existe toutefois : elle est précisée par l'arrêté préfectoral du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu dans, ou à proximité des massifs boisés.

Cette dérogation est strictement réservée aux propriétaires de terrains ou de constructions soumis au débroussaillage réglementaire afin de leur faciliter le respect de cette obligation légale lorsqu'aucune solution alternative d'élimination de leurs résidus de débroussaillage n'est possible (proximité d'une



déchèterie acceptant les déchets verts).

La dérogation concerne alors uniquement les résidus ligneux de taille, d'élagage et de débroussaillage à l'exclusion des produits des tontes de pelouse et des feuilles mortes dont le brûlage demeure interdit.

En cas de non respect du Règlement Sanitaire Départemental, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.

## VIVRE ENSEMBLE

### Plan canicule

En 2003, les pics de chaleur avait provoqué un grand nombre de décès. A partir du 1er juin et jusqu'au 31 août 2015, les services publics mettent en place un plan de prévention destiné notamment aux personnes âgées les plus isolées et les plus fragiles. Voici les 4 actions déclenchées en fonction de la couleur de vigilance de la carte météorologique

**Niveau 1** (couleur Verte) : ce niveau correspond à de la veille saisonnière, les services publics vérifient le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte et sensibi-

lisent les habitants aux risques.

**Niveau 2** (couleur jaune) : ce niveau permet la préparation de la montée en charge des mesures de gestion, les services sanitaires étant sur le « pied de guerre ».

**Niveau 3** (couleur orange) : ce niveau d'urgence est déclenché par la préfecture, les personnels des soins ambulatoires sont mobilisés, les mairies activent les registres communaux pour l'aide aux personnes sensibles, les actions de communications sont mises en place par les acteurs territoriaux.

**Niveau 4** (couleur rouge) : ce niveau d'alerte maximum est déclenché par le premier ministre, la canicule est reconnue comme exceptionnelle, intense et durable. Les hôpitaux et maisons de retraite sont approvisionnés en priorité, certaines activités professionnelles nécessitent un aménagement du temps de travail.



### Plan communal de sauvegarde

#### SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION



La commune de SAUVE s'est dotée d'un logiciel d'envoi de sms pour les personnes des zones à risque.

C'est à cette occasion que vous avez reçu, dans vos boîtes à lettres, au mois de juin dernier, un courrier municipal vous expliquant la procédure du Plan Communal de Sauvegarde (inondation, nucléaire, canicule

...) et vous demandant de nous laisser vos coordonnées, qui ne seront utilisées qu'aux fins de prévention.

**Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, donner son (ses) numéro(s) de téléphone est un geste qui peut sauver des vies en cas de risque majeur.**

**Pensez SVP à nous transmettre vos nouvelles coordonnées en cas de changement.**

Ainsi, en cas risque majeur, les sauvains concernés par le message seront prévenus par SMS.

Par exemple :

- tous les sauvains pour plan iode (risque nucléaire)
- les riverains du Vidourle et des zones à risque pour crue ou alerte inondation
- les aînés ou personnes isolées pour canicule.

Si vous ne l'avez pas fait, merci de nous donner vos coordonnées téléphoniques.

### Vol des numéros de porte !



Jeu ou volonté manifeste de nuire, distribution ! La distribution de certains riverains se sont vus privés de leur numéro de porte !

La commune les ayant distribués lors de la numérotation des voies, il n'y aura pas de nouvelle



## A L'HONNEUR

### Le Gard de ferme en ferme

Les 23 et 24 avril 2016, plus de 20 départements ont organisé l'opération «de Ferme en Ferme». Les paysans participant à cette démarche collective souhaitent ainsi communiquer, dans un esprit de vérité, sur leur métier et leur passion à des visiteurs souvent extérieurs au monde agricole.

De Ferme en Ferme, c'est l'occasion privilégiée de rencontrer les paysans sur leurs fermes, de voir et comprendre les modes de productions agricoles : visites commentées des fermes et des activités, démonstrations et dégustations de produits fermiers sont au programme

« De Ferme en Ferme ® », c'est une démarche collective tournée vers la qualité, la vérité sur les produits et les prestations agricoles, dans le désir de communiquer et de transmettre une certaine conception de l'agriculture à des visiteurs souvent extérieurs au monde rural.

L'objectif est de :

- promouvoir les métiers de l'agriculteur sur la base des indicateurs de l'agriculture durable : économiquement viable, socialement vivable et équitable, écologiquement saine
- promouvoir les savoir-faire et les productions dans une démarche de qualité
- favoriser les démarches collectives qui s'inscrivent sur un territoire
- générer des rencontres et des échanges (lien ville-campagne)
- professionnaliser les agriculteurs à l'accueil du public par la formation.

À SAUVE, ont participé :

**MAS DES TILLEULS**  
Pélardons AOP, fromages de chèvres, viande de chevreaux, oeufs fermiers



Aux portes des Cévennes, à Sauve, Claude Vigouroux, éleveur caprin, produit des fromages de chèvre fermiers, des faisselles, du pélardon AOP mais aussi des œufs fermiers.

Il a présenté la chèvrerie et ses occupantes.

Il travaille de façon traditionnelle et c'est avec plaisir qu'il vous fera partager son savoir-faire

**Adresse :** Mas des Tilleuls Route de Durfort

**Tél :** 06 73 81 14 31

**Mail :** claude.vigouroux530@orange.fr

**Responsable :** Claude VIGOUROUX

**Coordonnées GPS :**  
lat 43.95778,  
long 3.9464510000000246

**ASINERIE DES GARRIGUES**  
Lait d'ânesse, sirops et gelées Bio



Élevage d'ânes situé entre Sauve et Villesèque, Laurence traite ses ânesses pour la commercialisation de savons, de cosmétiques et de bonbons au lait d'ânesse Bio.

Elle fabrique aussi des sirops et des gelées de thym, lavande, sureau et acacia Bio.

Ferme pédagogique pour découvrir et observer les oiseaux et animaux de la ferme. Location d'ânes sur sentiers balisés.

**Adresse :** Route de Villesèque

**Tél :** 06 11 38 36 28

**Mail :** contact@asineriedesgarrigues.com

**Site web :** <http://asineriedesgarrigues.com>

**Responsable :** Laurence ARRACHART

**Coordonnées GPS :**  
lat 43.9552006, long 3.9618921

## A L'HONNEUR

### Maître artisan

L'entreprise Florian PERRIER a reçu la distinction de Maître Artisan dans la catégorie «rénovation maçonnerie piscine».

Nous adressons nos félicitations à Florian PERRIER et son équipe.



### Médecine chinoise



Bienvenue à M. DEDIEU Vous pouvez le joindre au Florian, praticien de médecine chinoise et membre de l'U.F.P.M.T.C. 06.12.68.82.51.

[floriandedieu@gmail.com](mailto:floriandedieu@gmail.com)

### Fédération Française d'Equitation

Le Centre Equestre la Bardette a été audité par la Fédération Française d'Equitation. Cet audit portait sur des critères de qualité et de sécurité concernant la communication, les structures d'accueil, les aménagements et les activités proposées.

Le Centre Equestre a obtenu les

labels suivants :

- ◆ Centre de tourisme équestre
- ◆ Cheval étape hébergement intérieur
- ◆ Cheval étape hébergement extérieur

Toutes nos félicitations à PRADAUD Frédéric et LENOBLE Sandrine pour cette distinction.



### Concert offert à la population par la chorale Les 2 Rives



*Nous travaillons longtemps chaque chant et une fois bien acquis, c'est un régal de le chanter ensemble. Notre chorale est ouverte à tous ;"*

confiait le président des Deux rives.

Un public nombreux a été réjoui durant deux heures ! Merci à l'Association

La chorale de Sauve Les deux rives, dirigée par Christine Bellenger, a accueilli le samedi 12 mars, à l'espace culturel, l'ensemble instrumental Nemausica Makedonsko et l'atelier musical de Nîmes dirigés par Isabelle Dubois.

La chorale sauvaine a débuté la soirée en interprétant avec enthousiasme six chants. Les ensembles invités ont joué leurs morceaux et la soirée s'est terminée en beauté par une interprétation commune de chants, réunissant l'ensemble des formations.

Contact : chorale de Sauve Les Deux rives au 06 70 44 32 54 ou [choralelesdeuxrives@orange.fr](mailto:choralelesdeuxrives@orange.fr)

## A L'HONNEUR

### Jean SERRET, dernier membre de la Lyre républicaine



Jean nous a quittés et tous ceux qui l'ont côtoyé et estimé se sont réunis pour ses obsèques.

La maladie et la faiblesse l'avaient éloigné depuis bientôt 2 ans de la philharmonique dont il était membre musicien depuis près de 56 ans, époque des musiciens sauvains, des frères MASSIP, MERCOIRET et SEGUIN ...

D'abord formé trompette de cavalerie à la fanfare de QUISSAC, il rejoignait la philharmonique cigaloise où il

préférait la trompette d'harmonie. Heureux et toujours motivé, il prenait beaucoup de plaisir à tous les concerts ou cérémonies.

Avec le temps et suite à divers ennuis de santé, il choisissait la basse comme instrument. Jean était toujours partant et s'investissait aussi dans la Peña de Pompignan mais il restait toujours proche de ses amis musiciens.

Jean était toujours sérieux dans les prestations, homme discret, gentil, un sourire au coin des lèvres en permanence, il était devenu l'ami de tous les musiciens. Hélas, la maladie et ses dernières souffrances ne l'ont pas épargnées et quel courage il a témoigné pour ces jours difficiles.

A son épouse qui a toujours été proche de lui, l'a accompagné, encouragé et soigné pour tous ses jours d'angoisse, à ses enfants et ses petits-enfants, Mme le Maire, le conseil municipal et le personnel communal s'associent à tous les musiciens réunis pour adresser leurs plus sincères

condoléances et leur profonde sympathie.

M. Jean SERRET était le dernier membre de la lyre républicaine. L'histoire de la Lyre, c'est une des deux harmonies musicales sauvaines (l'autre étant l'Orphéon) ayant compté jusqu'à 40 musiciens chacune.

Vous avez pu, en 2013, admirer l'exposition sur ces deux harmonies musicales « cent ans de musique à SAUVE ».



### La Tour des Fées

La Tour dite *des Fées* est implantée à mi-pente du versant oriental de la montagne du Coutach, à quelques km au sud de Sauve, en surplomb du hameau de Fonsange-les-Bains.

Les rares écrits qui la mentionnent ne la citent que comme confront de diverses terres, tel cet accord du 31 août 1637, relevé chez le notaire sauvain Jacques de Claris (1),

«entre Antoine & Jacques Delafabrègue enfants de feu Jean de Lafabrègue et de Jeanne Dufour, portant partage de biens... terre au terroir de Lauret paroisse de St-Jean-de-Roque confronte le chemin allant à la tour appelée des Fades» ; ou la courte allusion qu'en fait, le 3 février 1723, la Table faite pour la faction du nouveau compoix, lorsqu'elle énumère les propriétés de «noble Louis

Duranc de Vezenobre», baron de Sauve: «Item un devois a la tour appelée de las fades confronte du levant soy meme, et en partie le chemin ancien allant de Sauve a montpe (Montpellier), du midy soy meme, le vallat appelé de la valette entre deux, du couchant les pattus de la communauté, et du vendroit soy meme et Mr Louy Journet avocat et jean nicolas» (2).



## A L'HONNEUR

### La Tour des Fées

Cette allusion est réitérée à plusieurs reprises, notamment le 21 novembre 1783, dans « *l'Etat des biens de feu Louis Duranc de Vézénobre, sgr de Sauve* » (3), sous les mêmes termes.

La métairie de La Devèze, dans laquelle se trouve la tour, avait été acquise des Grégoire de Saint-Nazaire-des-Gardies, par Hercule Duranc de Vézénobres, seigneur de Ferrières, le 20 septembre 1660 (4).

Relevant de la baronnie de Sauve, la Tour des Fées fut peut-être édifée dans le 1<sup>er</sup> tiers du XIII<sup>e</sup> siècle par les Bernard-Bermond, seigneurs de Sauve et d'Anduze, pour prélever un péage sur les ponts des voies allant de Sauve à Quissac et de Sauve à Corconne, tronçons des deux routes médiévales reliant Sauve à Nîmes et à Montpellier.

Précédée, à l'est, d'une basse cour quadrangulaire aujourd'hui presque entièrement détruite, la tour est fondée sur le rocher, à environ 300 m d'altitude.

C'est un édifice carré de 5 m de côté, dont les murs, épais de 1,50 m, sont montés dans un petit et moyen appareil de pierres taillées, bien assisées, scellées au mortier de chaux.

De l'élévation primitive, il subsiste deux niveaux partiellement ruinés et d'une hauteur actuelle d'environ 8 m. L'exiguïté des volumes intérieurs - 4 m<sup>2</sup> de surface au sol - et la présence de plusieurs fentes de tir attestent sa fonction exclusivement militaire.



La salle du rez-de-chaussée, presque complète, est le niveau d'accès.

Elle s'ouvre au sud, du côté de l'aval, par une porte rectangulaire de 2 m sur 0,76 m, dont le couloir était couvert d'une suite de linteaux droits monolithiques.

De la barre transversale qui la fermait à hauteur d'homme, ne subsiste qu'une loge, visible dans le jambage de droite.

Cette salle conserve deux archères diagonalisées, inscrites, l'une à l'est et l'autre à l'ouest, dans un ébrasement en triangle, haut de 0,60 à 0,65 m et large de 0,50 m.

La salle du 1<sup>er</sup> étage, veuve de ses murs à l'est et au sud, reposait sur un plancher tenu par un retrait des quatre murs : les poutres

maîtresses au nord et au sud, les solives à l'est et à l'ouest.

Elle est également pourvue de deux archères ébrasées identiques aux précédentes, l'une à l'ouest et l'autre au nord, du côté dominant de la pente ; dispositif que l'on devait retrouver dans les murs écroulés.

Au-dessus des deux salles, chacune haute d'environ 3,50 m, quelques assises témoignent de la probable existence d'un 3<sup>e</sup> niveau.

La chute récente du plafond du couloir de la porte, provoquée par la désolidarisation de la face sud des autres côtés, met sérieusement en danger l'avenir de cette tour, ignorée par la documentation écrite.

**Seul un «cerclage» d'urgence pourrait permettre d'en préserver l'élévation actuelle.**

Thierry RIBALDONE pour l'association SAUVE EST LÀ

Notes

(1) Y. Chassin du Guerny, *Sauve: Inventaire des contrats de mariages, testaments et autres actes filiatifs des notaires, XIIIe-XVIIe s, 1980-1990*, p. 3010.

(2) Archives départementales du Gard E dépôt 208 / 21.

(3) A.D.G. 86 J 175.

(4).A.D.G. 86 J 184.

## FESTIVITES

**Anne-Marie TRAVIER**  
**5<sup>ème</sup> adjoint**  
**en charge des fêtes, des**  
**cérémonies et des associations**



Mme Anne-Marie Travier, élue en charge des festivités et des associations, dresse un bilan de toutes les actions qui ont été menées en commission depuis 2 ans.

Dans le cadre du bien-vivre ensemble et des animations festives dont toute commune a besoin, nous avons maintenu, dans un premier temps, les subventions aux associations et ce, malgré les difficultés liés aux baisses de dotations d'état.

Avec près de 23 000 € d'aides dédiées exclusivement aux subventions, la commune assume pleinement son soutien au fonctionnement des associations.

Nous avons mis en place le Téléthon qui depuis maintenant 2 années est organisé par les différentes associations bénévoles que nous remercions vivement.

Pour cette année, malgré le mauvais temps, c'est la somme de 800 € qui a été récoltée à l'association « AFM Téléthon ». Un bel exemple de solidarité des sauvains.

L'ancienne bibliothèque située à l'Hôtel de la Monnaie a été transférée vers les bâtiments des Cazernes.

C'est donc dans un endroit plus vaste et plus accueillant que les sauvains, avides de lectures et de recherches documentaires, sont

accueillis.

Cette année a été l'occasion de soutenir financièrement l'association en charge du « comité de jumelage ».

En effet pour les 25 ans de l'anniversaire du jumelage, il fallait marquer le coup afin de recevoir dignement la trentaine d'anglais de la ville de Broughton qui a été ravie de l'accueil.

Nous avons également remis au goût du jour une fête d'antan, en l'occurrence le banquet républicain, que nous avons organisé le 14 juillet 2015.

En étroite lien avec les animations nombreuses et festives du 13 juillet (feux d'artifice, retraite aux flambeaux, bal populaire...), le banquet républicain est une formidable occasion pour la population de se retrouver en toute

fraternité.

L'an passé, une centaine de personnes se sont inscrites au repas qui s'est déroulé, malgré une accablante chaleur, sous la Fusterie.

Fort de ce succès populaire, nous réitérons avec grand plaisir le banquet républicain le 14 juillet 2016.

Bien sûr, beaucoup d'évènements restent à mener d'ici 2020.

Nous réfléchissons sur la mise en place d'un forum des associations en septembre prochain qui devrait avoir lieu à la salle de l'espace culturel.

Nous prévoyons l'organisation d'une nouvelle manifestation en soirée qui aura lieu au mois d'août dont le thème est centré sur la dégustation de vins de producteurs locaux.

Nous espérons le succès de cette nouvelle opération

Enfin, nous prévoyons la mise en place d'un planning pour diverses expositions de peinture dans les locaux de l'ancien foyer.







# Fête NATIONALE

## 13 & 14 juillet 2016

# SAUVE

**MERCREDI 13 JUILLET 2016**

**19h00** Apéritif musical et restauration rapide

*Place de la Vabre*

**21h00** Retraite aux Flambeaux *Place Sivel*

avec **la** Peña Paul Ricard

**23h00** Feux d'artifice

**23h15** Bal avec l'orchestre TNT *Place de la Vabre*

**JEUDI 14 JUILLET 2016**

**11h00** Commémoration au Monument aux Morts  
avec Peña départ *Place Sivel*

**12h00** Apéritif offert par la municipalité

*Place Astruc*

Suivi d'un repas républicain

*Place Astruc*

12 € le repas

*Sachet pique-nique offert aux enfants (-12 ans)*

*Réservations obligatoires avant le 7 juillet 2016*

*pour les repas et les sachets pique-nique*

*auprès de And Liguay*

*Damien : 06.83.84.61.80 ou Stéphanie : 06.40.15.17.66*

**15h00** Concours de boules

**Toute la journée :**

**Animation musicale avec Gilles ROUGE**

**Buvette**





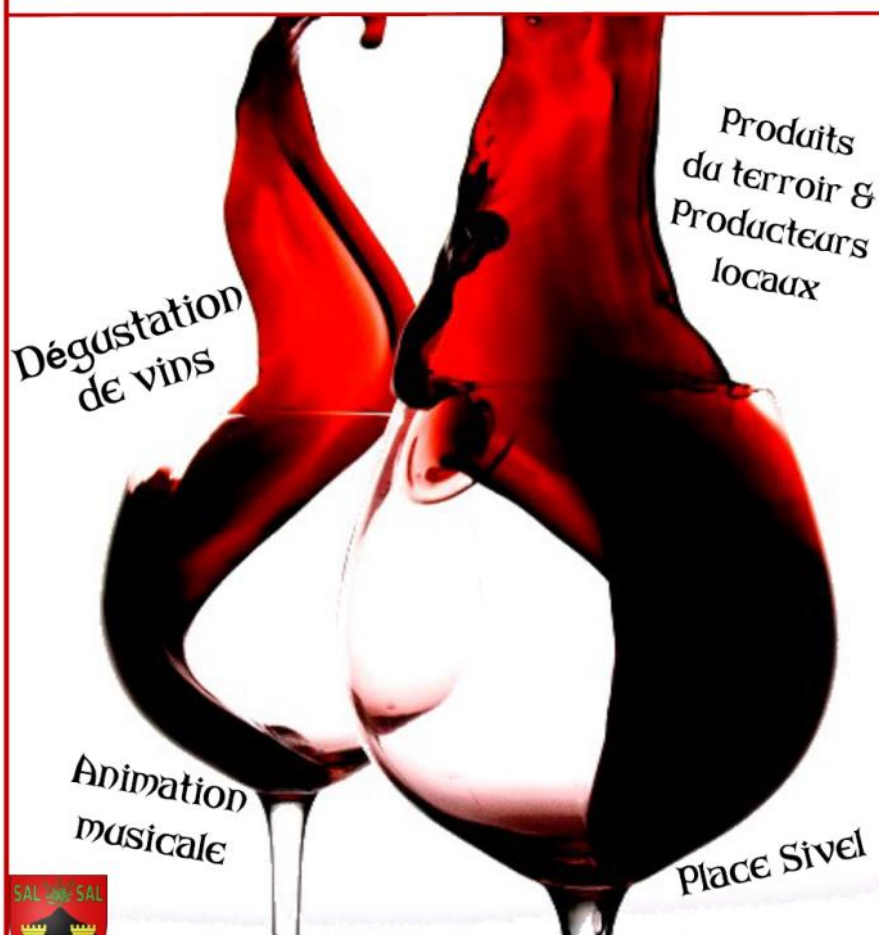
## FESTIVITES

### Sau'Vin

# Sau'Vin

Les mercredis 10, 17 et 24 août 2016

A partir de 19h30



Pour cette saison estivale 2016, la commission festivités de Sauve organise une nouvelle manifestation « SAU'VIN ».

A cette occasion, 6 vigneronns adhérents à l'I.G.P Cévennes et Communauté de Communes du Piémont Cévenol, viendront présenter leurs vins.

Cet évènement se déroulera sur la Place Sivel, selon 3 dates du mois d'août.

L'entrée est libre et gratuite.

Les vigneronns locaux proposeront de vous faire déguster leur(s) production(s) à partir de 2 € le verre dans des verres sérigraphiés avec le logo SAU'VIN. Vous aurez la possibilité d'acheter les vins à la bouteille.

Il se tiendra également un marché de terroir qui vous permettra de vous restaurer sur place ou d'acheter des produits du territoire.

Voici les 3 dates retenues pour cette manifestation :

Mercredi 10 août 2016

Mercredi 17 août 2016

Mercredi 24 août 2016

L'ouverture au public est prévue de 19h30 à 23h30.

Nous espérons que ces 3 manifestations « épicuriennes » retiendront toute votre attention, et qu'elles permettront de mieux faire connaître les producteurs locaux.

## FESTIVITES

### Espace culturel

L'espace culturel se compose de :

- la petite salle pouvant accueillir au maximum 80 personnes
- la grande salle pouvant accueillir 300 personnes
- le hall pouvant accueillir 111 personnes

Pour chaque espace, la cuisine, l'espace bar, le vestiaire et les sanitaires sont accessibles.

Après quelques demandes pour louer le hall seul, il a été décidé en conseil municipal d'un tarif unique de 70 € pour la location de cet espace restreint, sans accès aux deux autres salles.

Nous rappelons aux associations qu'après décision du conseil municipal, les locations de l'espace culturel pour les réunions et assemblées générales sont gratuites, il leur est donc demandé d'organiser les réunions en semaine (du lundi au jeudi inclu).

Voici quelques tarifs :

Pour chaque location, gratuite ou payante, deux chèques de caution seront demandés : 1500 € pour caution bâtiment et 150 € pour caution en cas de ménage non fait.

Une attestation d'assurance est à fournir pour toute demande de location.

Salle	Grande salle	Petite salle	Hall seul
Association pour réunion	0 €	0 €	0 €
Association pour manifestation gratuite	100 €	50 €	50 €
Association pour manifestation gratuite	200 €	60 €	60 €
Particulier pour repas familial	300 €	150 €	70 €
Particulier pour mariage	600 €	300 €	70 €

### Tissu associatif



La diversité des associations et les dynamiques associatives sont une richesse reconnue de Sauve.

Elles contribuent à faire vivre Sauve, participent aussi au développement de la cité et à son attractivité.

Elles permettent surtout l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social.

Aujourd'hui ce sont pas moins de 15 associations patrimoniales culturelles, sportives, sociales, de santé, de parents d'élèves, récréatives, ludiques qui proposent des activités au plus grand nombre.

Malheureusement, nous ne pouvons pas toujours répondre aux nombreux besoins de locaux, voire ne pas permettre l'étendue

d'amplitude d'occupation des salles communales.

A ce jour, l'ensemble des espaces communaux est occupé à concurrence de 140 heures par semaine.

C'est aussi l'occasion, par ce message, de remercier l'ensemble des acteurs qui les animent.

Tous nos encouragements à l'ensemble des bénévoles et intervenants qui consacrent beaucoup de temps pour faire battre le cœur de notre Cité !

## FESTIVITES

### Téléthon 2015

Le temps capricieux du mois de décembre n'a pas freiné les associations sauvaines pour leur participation au Téléthon les 4 et 5 décembre 2015.

Tournoi de foot, démonstration de trial freestyle, danse, zumba, marche-relais ... autant d'animations qui ont ravies les petits et les grands. Merci à *Coutach-Foot-Jeunes*, *les nouveaux vétérans*, *Made 2 Ride*, *AIME*, *Ener'gym* et *Vitasalvès* pour l'organisation de ces animations.

La mi-journée fut animée par le groupe *les Sauviettes* et *l'entente chordiale* pour l'apéritif musical servi par le *Comité des fêtes la Sauvenque* en attendant le repas servi par les associations de sport : *ASS Tennis*, *nouveaux vétérans* et animé par le groupe



*Tandem*.

Un grand merci aux participants de la mi-journée pour leur participation et animation au téléthon.

Dans l'après-midi, un atelier poterie à la galerie Vidourle Prix, animé par *l'atelier des Bourgades*, a su trouver son

public tandis que les gueux faisaient leur apparition à la rencontre du « rat ».

À cette occasion, un atelier maquillage a métamorphosé les participants au défilé.

Un grand merci aux associations *l'atelier des Bourgades* et *passé présent* pour leur implication.

Merci également à *Roulez Bolides* pour ses fameuses et non moins connues balades en Rosalie sur la voie verte.

Cet élan de générosité et la participation des associations sauvaines ont permis de récolter un peu plus de 800 € au profit de l'AFM téléthon.

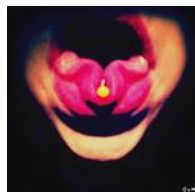
D'ores et déjà, nous invitons les associations à réfléchir sur la programmation de 2016 et de nous en faire part.

### Retour sur ....



Le marché de Noël, annulé pour cause d'élections, l'association des parents d'élèves de l'école Jean-Paul II a organisé, le 12 décembre dernier, une **fête de Noël** très riche qui a ravi les petits et leurs familles.

Cette année encore, SAUVE a rendu hommage à Robert FILLIOU, le 17 janvier 2016 avec un **anniversaire de l'art** riche en évènements.



**SAUVE**  
dimanche 17 janvier 2016  
1 000 053 ème  
anniversaire de l'art



Les nouveaux vétérans ont su accueillir et régaler les convives pour le **réveillon de la St Sylvestre**. L'association vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 31 décembre prochain !



L'émission **le jeu des 1 000 €**, enregistrée le 11.01.2016 à SAUVE, a été diffusée le lundi 25 et mardi 26 janvier.

L'enregistrement a connu un vif succès avec près de 300 personnes qui se sont déplacées à l'espace culturel.

Les 4 meilleurs candidats sur 20 volontaires (interrogés lors d'une première phase éliminatoire), ont été sélectionnés et ont su répondre, avec brio, aux différentes questions posées par le présentateur, Nicolas Stoufflet.

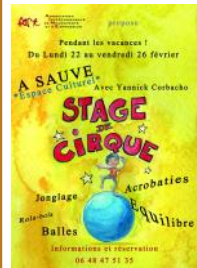
Ce dernier a su prendre le temps de rencontrer le public et répondre à ses questions et sollicitations, dédicacer des photos.



## FESTIVITES

### Retour sur ....

Le 31 janvier 2016, le **loto de l'APAEL**, généreusement garni par les commerçants, a fait une nouvelle fois salle comble.



Pendant les vacances d'hiver, du 22 au 26 février 2016, l'association AIME a su trouver son public et le **stage de cirque** sera certainement reconduit pendant d'autres vacances.

Le 13 mars 2016, la chorale Les 2 Rives a organisé un **concert** à l'espace culturel où, devant un public nombreux et ravi, ils ont pu montrer l'étendue de leur talent.



Le traditionnel **carnaval** organisé le 19 mars par les associations de parents d'élèves des deux écoles, a réuni tous les enfants déguisés, tous plus beaux les uns que les autres et qui se sont arrêtés, comme à l'accoutumée à la maison de retraite, pour rendre visite à nos anciens.

Le **vide-grenier** de AIME le 17.04.2016, malgré un temps mitigé, a réuni de nombreux exposants.



Une aide pour tous organisée les 9 et 10.04.2016 par les Petits Mathieu Trisomie 21 a permis de recueillir plus de 3200 € au profit de Manon, atteinte d'une maladie destructive. Un élan de solidarité mené par les jeunes trisomiques eux-mêmes qui a rassemblé un public nombreux et enthousiasmé par le programme de ces journées.



Cette année, les **ateliers d'arts**, les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, ont mis les mots en scène. Un beau weekend où le public, malgré le vent et le froid, a su admirer et profiter de ces ateliers d'artistes

L'exposition **CHABAL** a ouvert ses portes, comme à l'accoutumée, le jour d'ouverture des ateliers d'art avec un vernissage ayant réuni un public passionné et habitué de cette exposition de sculptures et de peintures. Tout le mois de mai, les œuvres exposées ont su capturer le public.



Toujours aussi convoitée, la **Brocante** du 1<sup>er</sup> mai a rempli la place de nombreux exposants venus braver le vent et le froid de ce début mai

Les **fleurs et plantes en fête** du 5 mai ont une nouvelle fois émerveillé le village par la diversité et la qualité des exposants. Fête familiale qui sait entretenir les liens intergénérationaux par la ludothèque des jeux de bois.



Les **journées taurines** des 21 et 22 mai, organisées par le Comité des Fêtes la Sauvenque et les nouveaux vétérans ont été l'occasion de belles journées populaires.

## FESTIVITES

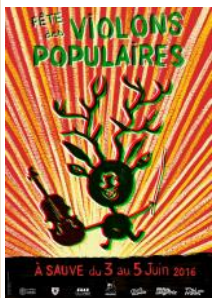
### Vos prochaines sorties

Le 22 mai 2016 : avec les belles journées ensoleillées de printemps, arrive l'envie de se promener. Pourquoi pas une petite balade dans Sauve pour voir les fleurs sauvages en pleine beauté et apprendre à les reconnaître et à savoir si elles sont comestibles ou bien les propriétés médicinales ou même des utilisations anciennes que l'on a tendance à oublier. Les balades sont faciles, même si le parcours est dénivélé. Il y a une telle diversité qu'on n'avance pas vite, durée environ 2 heures. Comme il est bon de savoir que sous nos pieds il y a de telles richesses!



25 juin 2016  
Kermesse  
APEL Ecole Jean-Paul II  
Espace culturel

20 juillet 2016  
Cinéma plein air  
APAEL Ecole Florian et  
Communauté des  
Communes  
Cour Ecole Florian



Du 2 au 5 juin 2016  
Fête des violons populaires  
Tornamaï  
Place Bourboutelle

Les 11 et 12 juin 2016  
Tournoi de Foot  
Coutach Foot Jeunes  
Stade Robert Gaillard



11 juin 2016  
Gala de danse  
Association AIME  
Espace culturel



Les jeudis de Sauve  
And Liguay  
Place Astruc

21 juillet 2016  
Caty and Me  
Trio de musique  
celtique

28 juillet 2016  
Nashville cats  
Entre bluegrass,  
rockabilly et swing

4 août 2016  
Sun Sooley et les  
Uprisers

Reggae et soul

11 août 2016  
Conjunto Jaleo

Cuba libra !!

18 août 2016

les barbeaux

Chanson folk / punk

24 juin 2016  
Feu de la Saint Jean  
APAEL Ecole Florian  
Centre aéré



7 août 2016  
Brocante  
Le brocanteur  
sauvain  
Place de la Vabre



16 et 17 juillet 2016  
Marché des Potiers  
CERAAMIC'S  
Place de la Vabre



9 au 11 septembre 2016  
Festival Mad In Sauve  
And Liguay  
Place de la Vabre



## FESTIVITES

### **Journées européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2016**

L'association Sauve est là évoquera « les années soixante à Sauve », avec :

- une exposition de photographies et objets de l'époque prêtés par les habitants de Sauve, des documents d'archives, des extraits musicaux...

- des interviews filmées d'une vingtaine de Sauvains évoquant les faits marquants de leurs années 60...

- une dictée de certificat d'études à écrire avec un porte-plume sur un pupitre d'école ;

- un conte original par Danielle Rieu ;

- quelques voitures de l'époque stationnées dans le village ;

- une conférence par René Domergue, sociologue du milieu rural et occitaniste.

Des photos et objets des commerces, des usines et de la vie quotidienne des années soixante ont déjà été rassemblés.

Si d'autres personnes possèdent chez elles des photos et objets originaux qu'elles sont disposées à prêter, elles peuvent s'adresser rapidement à l'un des membres de l'association.

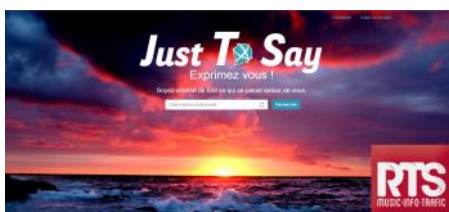
**ASSOCIATION SAUVE EST LÀ**  
**2 Traverse de Corconne**  
**30610 Sauve**

[sauve-est-la@orange.fr](mailto:sauve-est-la@orange.fr)

[sauve-est-la.wix.com/sauve-est-la](http://sauve-est-la.wix.com/sauve-est-la)



### **Just to say**



Associations, particuliers et collectivités, publiez dès à présent vos manifestations, événements et informations se déroulant sur votre commune sur le site gratuit <http://www.justtosay.fr/> disponible sur toutes les communes du Languedoc (ouvertures autres régions courant 2016).

Pour déposer, c'est très simple, connectez vous sur votre commune ou code postal, Ensuite, cliquez sur « déposez un

just to say ».

Informez votre entourage et soyez au courant de tout ce qui se passe autour de vous.

L'équipe Justtosay.

Radio RTS et le site Le Bon Coin partenaires de

<http://www.justtosay.fr/>

*Les associations sont invitées à nous envoyer leurs affiches et programmes par mail, à la mairie ([mairie.sauve@wanadoo.fr](mailto:mairie.sauve@wanadoo.fr)) pour que nous les insérions sur le site de la ville.*

*Les lieux et programmes des manifestations présentés dans ce bulletin peuvent être modifiés.*

*Rendez-vous sur le site pour vous en informer [www.ville-de-sauve.fr](http://www.ville-de-sauve.fr)*



## ETAT CIVIL

### Naissances



La commune de SAUVE remercie Mme Isabel GAUTRAY, artiste nouvellement installée sur la commune de SAUVE qui a fait don de recueils «alors je chante» à l'attention des nouveaux nés de la commune.

C'est ainsi que pour toutes nouvelles naissances 2016, les

parents recevront ce recueil de chants et comptines.

METGE Laïan  
Le 11 décembre 2015

PETRARCA Benjamin  
Le 11 décembre 2015

CHICOURI Sydney  
Le 28 février 2016

DEDIEU Zacharie  
Le 12 mars 2016

PICHON MORIOT Aliocha



Le 18 mars 2016  
CARRERE Django

Le 19 avril 2016

BOUCARD Nathaël  
Le 27 avril 2016

*Toutes nos félicitations aux parents pour l'heureux événement*

### Mariages

BARILLARI Cosimo  
& BENAÏM Catherine  
Le 7 mai 2016



*Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux jeunes mariés*

### Décès



SALEM Yvonne  
veuve BALKA  
Le 13.12.2015

ACKAERT Willy  
Le 27.12.2015

ESCRIVA Chantal  
épouse FORESTIER  
Le 06.01.2016

ABAD Jesus  
Le 16.01.2016

REBOUL Michel  
Le 30 janvier 2016

SERRANO TOLEDO Eloisa  
épouse GALERA  
Le 01.02.2016

BRUSSELLE Ulysse  
Le 21.02.2016

SERRET Jean  
Le 22.02.2016

ARTAUD Denise  
Le 23.02.2016

VERMASSEN Michel  
Le 02 mars 2016

FILAINE Roger  
Le 31.03.2016

IMBERT Jean  
Le 06 avril 2016

BRUN Maurice  
Le 17 avril 2016

*Nous adressons toutes nos condoléances aux familles endeuillées*

## Général Joseph Secret PASCAL VALLONGUE



**I**l naquit à Sauve le 14 avril 1763. Ingénieur des ponts et chaussées auprès des États de Languedoc à la fin de l'Ancien Régime, partisan des principes de 1789, il participe à l'organisation du camp des Fédérés, sous Paris, en septembre 1792.

Il est ensuite affecté, en juin 1794, comme capitaine à l'armée du Nord au corps du génie auprès du général Marescot et participe aux sièges des places-fortes de la frontière.

À l'issue de la première campagne d'Italie, le commandement des îles de la Grèce lui fut confié après la paix d'Udine.

En 1798 Pascal-Vallongue fut retiré des îles Ioniennes pour l'expédition d'Égypte. Fait prisonnier au combat d'Aboukir, il revenait en France sur sa parole, avec quarante-cinq autres officiers ; mais le vaisseau qui les portait ayant relâché à Syphante, ils furent livrés aux Turcs par le capitaine, chargés de fers, envoyés à Constantinople et enfermés dans les prisons du bague.

Son talent pour la poésie lui fut singulièrement utile en cette occasion. Une épître en vers, qu'il adressa à Constance Spencer Smith ambassadrice d'Angleterre à la Porte, pour l'intéresser à son sort et à celui de ses compagnons d'infortune, toucha cette femme sensible, belle-sœur de sir Sidney Smith, qui obtint facilement leur liberté.

*« Partout il sera répété,  
Par la voix de la gloire et de l'humanité,  
Cet hommage inspiré par la reconnaissance :  
Des Français dans les fers gémissaient à Byzance ;  
Spencer les entendit, accueillit leur malheur ;  
Leur sort toucha la belle et sensible Constance,  
Sidney vint, et Sidney fut leur libérateur. »*

Devenu successivement colonel directeur des fortifications, sous-directeur du dépôt de la guerre, aide major du maréchal Berthier, il travailla en cette dernière qualité aux préparatifs de l'expédition contre l'Angleterre. Ce fut dans les loisirs du camp de Boulogne qu'il composa la *Notice historique sur la ville de Saint-Omer*, déposée à la bibliothèque publique de cette ville.

Quand la guerre se fut rallumée, après la paix d'Amiens, Pascal-Vallongue, qui avait recouvré par ce traité le droit de reprendre les armes, servit de nouveau avec distinction en Allemagne et en Italie.

Après la victoire d'Austerlitz, il alla commander le génie au siège de Gaète, où il fut tué le 17 juin 1806.

Le général Vallongue a fourni des articles aux six premiers volumes du *Mémorial topographique et militaire*, dressé au dépôt de la guerre, collection estimée et fort importante.

Son nom est gravé sous l'arc de triomphe de l'Étoile.

Son buste, réalisé par Jean-Baptiste Joseph Debay, le Père, orne, parmi d'autres, la galerie des Batailles du château de Versailles.